



Championnat de la division Est à la portée des Alouettes

— page C-1

Vers les élections complémentaires

OFFENSIVE SUR TOUS LES FRONTS

— page A-5

Jacques Michel veut donner un visage à son public

— page E-1



la tribune

1er NOVEMBRE 1980

samedi — dimanche

71e ANNEE — No 216 — 66 PAGES — 6 CAHIERS — SHERBROOKE — (SAMEDI 50¢) 30¢

STADE OLYMPIQUE

Travaux confiés à la Société d'énergie de la Baie James

MONTREAL (PC) — Parce qu'elle compte les meilleurs cerveaux au Québec, M. Claude Charron, ministre responsable de la Régie des installations olympiques (RIO), a annoncé, hier, en conférence de presse, que la Société d'énergie de la baie James (SEBJ) avait été désignée pour mener à son terme la construction du Stade olympique.

Jusqu'ici, a précisé M. Charron, le gouvernement Lévesque et la RIO sont toujours résolus à doter le stade d'un toit et à le faire suivant le concept de l'architecte français Roger Taillibert, soit une structure autoportante pour le couvrir.

Mais les experts de la SEBJ

sident et directeur général de la SEBJ, a confirmé que le concept Taillibert avait toujours la priorité sur les autres hypothèses.

Le chef de la SEBJ estime, par ailleurs, qu'on peut obtenir la collaboration de l'architecte français. M. Charron a ajouté à ce sujet qu'il n'était pas question

Un échancier n'a pas été imposé à la SEBJ pour mener à bien cette tâche, a poursuivi M. Charron, mais le gouvernement compte bien que ce sera fait le plus tôt possible.

Quant à la venue, un jour, d'une équipe de la National Football League à Montréal, M. Charron affirme qu'on regarde ça avec intérêt et que ce serait un locataire de plus.

Mais il a rappelé que les Alouettes, de la Ligue canadienne, détiennent une clause d'exclusivité pour l'usage du stade jusqu'en 1982 inclusivement. M. Charron a ajouté que la National Football League ne compte pas accorder une concession à Montréal avant 1985 et que le lobby de la Ligue canadienne à Ottawa n'est pas encore traversé.



Les élections présidentielles

La campagne présidentielle américaine, qui ne fut pas dépourvue d'aspects humoristiques, vit ses dernières heures. Au début, la bataille s'annonçait sous des augures difficiles pour Jimmy Carter. Mais dès le début de

septembre, le président avait presque rejoint Ronald Reagan dans les intentions de vote. Si le débat du 28 octobre ne s'est pas avéré décisif, il pourrait cependant avoir donné un léger avantage au "challenger". Tout

peut encore arriver, notamment à cause de l'affaire du "Billygate" qui vient de refaire surface et qui comporterait des aspects embarrassants pour le président Carter...

(A lire en page A-9)



Claude Charron en compagnie de Lucien Saulnier, nouveau président de la Régie des installations olympiques.

ont pour mandat de valider ou invalider une fois pour toutes les données du projet Taillibert et de déterminer les coûts.

La SEBJ va aussi mettre à jour les études, dont celles sur la résistance au poids de la neige. "Le grand problème est que le stade n'est pas fait pour recevoir autre chose qu'un toit autoportant. C'est pourquoi il faut y aller très délicatement", a révélé le ministre.

Une fois les vérifications faites, la SEBJ fera rapport à la RIO et on prendra une décision. Cette filiale de l'Hydro-Québec pourra alors être nommée mandataire-coordonnateur du chantier, a précisé M. Charron.

Présent à la conférence de presse, M. Claude Laliberté, pré-

de rouvrir le dossier des honoraires de M. Taillibert.

Le ministre a aussi confirmé la nomination de M. Lucien Saulnier à la présidence de la RIO pour succéder à M. Robert Nelson. "C'est une tâche trop lourde pour un seul homme", a-t-il dit et propos du mandat de président et de directeur général qu'assumait M. Nelson. M. Saulnier a révélé qu'il choisira bientôt, dans une courte liste, son directeur général.

Quant à la capacité de la base du stade à subir des contraintes, le député de Saint-Jacques a confirmé que des études seraient prêtes le 30 novembre mais il n'a pas voulu s'engager à les rendre publiques. M. Charron est d'accord pour le faire si le conseil d'administration de la RIO n'y voit pas d'objection.

Réduction de la production pétrolière de l'Alberta

Trudeau pourrait contester la décision devant les tribunaux

OTTAWA (PC) — Même s'il se dit prêt à reprendre les négociations énergétiques avec son homologue albertain, M. Peter Lougheed, le premier ministre Trudeau n'exclut pas une action fédérale devant les tribunaux pour contester le droit de l'Alberta de réduire sa production de pétrole.

M. Trudeau réagissait ainsi à la déclaration faite par M. Lougheed jeudi soir alors qu'il répondait aux questions du leader parlementaire du Parti conservateur, M. Walter Baker, au cours de la période des questions à la Chambre des communes.

M. Trudeau, que M. Lougheed qualifie d'agresseur dans cette confrontation entre Ottawa et Edmonton, a décrit la décision de l'Alberta de poursuivre le gouvernement fédéral en cour d'approche très raisonnable et rationnelle. Il a ajouté, en réponse à M. Baker, qu'il avait hâte de voir comment les tribunaux interpréteraient la constitution.

Il y a quelques années, la Sas-

katchewan, qui voulait réglementer l'exploitation de la potasse sur son territoire, avait subi un revers devant la Cour suprême.

Conséquemment, face à une action judiciaire albertaine contre la taxe de vente sur le gaz naturel, Ottawa pourrait retourner par une contestation de la réduction de 15 pour cent de la production pétrolière décidée par le gouvernement Lougheed.

"Nous examinons toutes les avenues et je n'exclus pas une pour-

viendra la tâche de reprendre contact avec l'Alberta, a soutenu que les mesures de M. Lougheed auraient pu être encore pires: "Il n'y a donc pas lieu de sauter en bas d'une falaise ou d'un pont puisque la solution la plus raisonnable est d'accepter qu'on reprenne les négociations et je crois que ce sera la prochaine étape de toute évidence."

Le cabinet fédéral étudiera donc mardi ou jeudi toutes les implications de la réplique albert-

de réduire la production pétrolière et de suspendre des projets d'exploitation des sables bitumineux au parlement provincial, hier, et a dû répondre à des questions sur les effets qui en découleraient pour l'économie albertaine.

Le trésorier provincial, M. Lou Hyndman, a déclaré, à l'intention

Réactions de Ryan voir page B-1

du leader néo-démocrate, M. Grant Notley, durant la période de questions, que cela prendrait énormément de temps à évaluer les effets potentiels d'une réduction de la production sur l'économie de la province.



Trudeau



Lougheed

suite judiciaire par l'Alberta ou une poursuite judiciaire par nous", a noté M. Trudeau aux Communes.

Néanmoins, le premier ministre Trudeau a expliqué qu'il utiliserait le délai de trois mois avant la première coupure de production pour rétablir les discussions avec l'Alberta. "Des négociations additionnelles seraient certainement une bonne chose et elles débuteront aussitôt que le cabinet aura examiné le contenu de la déclaration de M. Lougheed", a-t-il fait remarquer.

Se montrant beaucoup plus conciliant, le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, à qui re-

taine au budget, après quoi M. Lalonde entrera en communication avec son vis-à-vis albertain, M. Merv Leitch.

Le respect par le gouvernement Trudeau de sa promesse de maintenir en deça de \$4 le baril l'augmentation du prix du pétrole cette année constitue l'un des principaux enjeux de cette confrontation qui survient au moment même où le mouvement d'opposition au projet constitutionnel d'Ottawa prend de l'ampleur.

D'autre part, le premier ministre albertain, M. Peter Lougheed, a fait connaître ses inten-

Les Loteries

La Quotidienne

180

Mini

425359

6/36

2-7-8-20-21-34

(16)

Quittant l'URSS pour les USA

A 111 ans elle déclare: "je vivrai vieille"

MOSCOU (AP) — Une Arménienne soviétique de 111 ans est venue vendredi à l'ambassade des États-Unis à Moscou chercher son visa d'entrée aux États-Unis.

Mme Khatoun Karapetyan a un passeport soviétique portant la date de naissance du 12 mars 1869.

Elle part avec trois membres de sa famille le 16 novembre pour rejoindre sa fille en Californie.

"Je suis aux anges; à mon âge, revoir sa fille encore une fois", a déclaré la minuscule femme aux cheveux blancs, née en Turquie et venue en U.R.S.S. en 1946.

En apprenant que les hivers californiens sont cléments, elle s'est écriée: "Alors, je vivrai vieille."

Persiflage

C'est vache d'avoir causé des "taures" à Bobby Hull. Depuis ce temps, il travaille comme un boeuf pour trouver de l'argent et pleure comme un veau.

— 0 —

Les Castors sont-ils une espèce en voie d'extinction?

— 0 —

Le remaniement ministériel projeté par M. Lévesque ne devrait pas chambarder la vie politique dans les Cantons de l'Est.

— 0 —

On peut dire que Montréal a un stade couvert... de dettes.

Le persifleur

GASTON COTE INC.
LE SPECIALISTE
en matériaux de construction
1000 Galt est. 569-9841

La construction en Estrie

Moins de salariés qu'en '77, mais beaucoup mieux payés

par Léon Dion

SHERBROOKE (LD) — En deux ans, le nombre de salariés de la construction dans les Cantons de l'Est a chuté de 731, passant de 4.330 à 3.599. Mais les travailleurs de '79 affichaient une situation financière en général beaucoup plus enviable que celle de leurs prédécesseurs.

Le salaire moyen dans la région passait de \$8.660 en 1977 à \$11.280 en 1979, soit une augmentation de \$2.620 par individu, par année, ou d'un peu moins du tiers en deux ans. C'est ce que soulignent des statistiques de l'Office de la construction du Québec.

Cela s'explique facilement. En trois ans, le nombre total d'heures travaillées est demeuré presque stable (une performance enviable à comparer à l'ensemble du Québec). Comme il y avait moins de travailleurs pour se partager à peu près le même nombre d'heures, chacun a travaillé plus longtemps.

Ce nombre d'heures travaillées est passé de 3.700.000 en '77, puis 3.600.000 et 3.562.000 en 1979. L'an dernier toujours, ces travailleurs ont gagné quelque \$40.6 millions, sur le total québécois de \$1.3 milliards.

L'Office de la construction ne manque pas de souligner avec satisfaction que l'an dernier, en dépit de la mauvaise conjoncture, l'ensemble des salariés de la construction du

Québec ont effectué en moyenne 60 heures de plus que l'année précédente.

L'OCQ pointe du doigt que le règlement sur le placement (juillet '78) a atteint le but avoué, soit favoriser un emploi le plus longtemps possible, dans une industrie saisonnière, ou il

est difficile de travailler douze mois par année. On parle donc de la tendance vers le plein emploi que les travailleurs obtiennent dans d'autres secteurs, et de réserver les emplois "aux vrais travailleurs" de la construction.

Dans le bilan que dressait M. Ray-

Grève possible à la CMTS mardi

SHERBROOKE (LD) — Etant donné le rejet unanime jeudi de l'offre supplémentaire jugée largement insuffisante, les employés (neuf) du secteur adapté de la CMTS débrayeront 24 heures mardi, si aucune entente ne survient d'ici là, et refusent à partir d'aujourd'hui d'effectuer du travail supplémentaire.

La menace d'une grève générale demeure réelle également, et un avis en ce sens a été expédié pour la date du 10 novembre, a précisé M. Marcel Clark, président du Syndicat des salariés en transports spécialisés (CSN).

Le syndicat, qui demande la parité salariale avec la section urbaine, soutient que ses demandes sont raisonnables, parce les employés font des concessions importantes sur certains acquis (d'avant la fusion),

comme les vacances et les journées de maladies.

L'offre supplémentaire portait sur \$0.20 supplémentaire l'heure pour les chauffeurs, \$10 par semaine de plus pour les répartiteurs, de même que trois journées de maladies.

Pour le salaire des chauffeurs, la différence n'est plus que de \$0.40 pour atteindre les \$8.10 demandés. Le syndicat ne s'explique pas cette différence, compte tenu que le travail est aussi, sinon plus exigeant. Pour les journées de maladie monnayables, on en demandait 10.

Pour les quatre semaines de semaines après un an qu'ils avaient, les syndiqués se disent prêts à considérer un recul de une semaine ou deux selon le cas.

Il serait plus normal que le syndi-

cat attende au moins le rapport du conciliateur avant de brandir une menace de grève, avait souligné M.

Le règlement de placement garan-

Messe pour les anciens combattants

SHERBROOKE — Une messe à laquelle assisteront plusieurs survivants des conflits qui, de 1914 à 1918 puis de 1939 à 1945, ont endeuillé le monde sera célébrée, demain, à 11 heures, à l'église de la paroisse St. Patrick, à la mémoire des soldats originaires de l'Estrie morts sur les champs de bataille de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie

tit la priorité d'emploi et la préférence d'embauche régionale aux travailleurs munis d'un certificat (minimum de 1.000 heures en deux semaines). L'OCQ ne restreint aucunement l'entrée de nouveaux salariés lorsque l'activité le permet et que les salariés classifiés sont déjà actifs.

Jean-Guy Archambault, président de la Commission de transport de Sherbrooke, avait la rencontre de jeudi.

La messe sera célébrée par l'abbé Paul Breault, curé de la paroisse et aumônier de la succursale locale de la Légion Canadienne.

Après la célébration eucharistique, un goûter sera servi aux anciens combattants au sous-sol de l'église.

La CSN défend le règlement sur le placement dans la construction

SHERBROOKE (LD) — La CSN-construction se porte maintenant à la défense du règlement sur le placement dans

la construction au moment où des organismes, comme l'Association des entrepreneurs en construction, dit-elle,

milient pour son abolition. "Il ne fait aucun doute que le règlement a été bénéfique pour des travailleurs. Dans nos assemblées, la majorité des membres s'est montrée satisfaite dans l'ensemble", a indiqué M. Léonard Cayouette, conseiller syndical du Syndicat national des métiers de la construction des Cantons de l'Est.

"Il est sûr qu'il y a d'autres travailleurs qui sont mécontents, qui disent que le règlement les empêche de travailler. Mais lorsqu'ils blâment le règlement pour ça, ils se trompent. Le problème, c'est pas le règlement, c'est qu'il y a de moins en moins d'ouvrage", a-t-il ajouté. Présentement c'est plutôt "tranquille" pour le travail.

On estime que le règlement a permis de mieux traverser la crise de la construction, de permettre aux vrais travailleurs de mieux vivre. Le règlement a été modifié et amélioré au moins deux fois, en le rendant moins sévère.

"Ce règlement a mis de l'ordre dans l'industrie a déclaré M. Yvon Leclerc, le président de la CSN-construction. Nous ne tolérerons pas qu'il disparaisse par suite de pressions comme celles qu'exerce l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, nous nous battons farouchement pour conserver les acquis de ce règlement."

Tout n'est pas parfait. Mais on revendique plutôt une relance de l'industrie en travaux publics et privés, en politique d'encouragement.

La CSN défend le règlement sur le placement dans la construction

SHERBROOKE (LD) — La CSN-construction se porte maintenant à la défense du règlement sur le placement dans

la construction au moment où des organismes, comme l'Association des entrepreneurs en construction, dit-elle,

milient pour son abolition. "Il ne fait aucun doute que le règlement a été bénéfique pour des travailleurs. Dans nos assemblées, la majorité des membres s'est montrée satisfaite dans l'ensemble", a indiqué M. Léonard Cayouette, conseiller syndical du Syndicat national des métiers de la construction des Cantons de l'Est.

"Il est sûr qu'il y a d'autres travailleurs qui sont mécontents, qui disent que le règlement les empêche de travailler. Mais lorsqu'ils blâment le règlement pour ça, ils se trompent. Le problème, c'est pas le règlement, c'est qu'il y a de moins en moins d'ouvrage", a-t-il ajouté. Présentement c'est plutôt "tranquille" pour le travail.

On estime que le règlement a permis de mieux traverser la crise de la construction, de permettre aux vrais travailleurs de mieux vivre. Le règlement a été modifié et amélioré au moins deux fois, en le rendant moins sévère.

"Ce règlement a mis de l'ordre dans l'industrie a déclaré M. Yvon Leclerc, le président de la CSN-construction. Nous ne tolérerons pas qu'il disparaisse par suite de pressions comme celles qu'exerce l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, nous nous battons farouchement pour conserver les acquis de ce règlement."

Tout n'est pas parfait. Mais on revendique plutôt une relance de l'industrie en travaux publics et privés, en politique d'encouragement.



C'est Jean-Pierre Bordua qui s'est mérité le titre de "sex-appeal masculin de l'année" lors du souper d'Halloween du personnel de soutien de la faculté d'administration de l'université de Sherbrooke...

On peut emprunter le costume de clown de Céline Bolduc sans se soucier de lui rapporter, car elle le reprendra elle-même avant le party...

Ce n'est pas sans difficulté que Jacqueline Dufresne s'est fait élire présidente de la "gang"...pour ce faire, elle a dû résister à un de ses plus brillants adversaires, Paul Dufresne...

Le club philatélique Phila de Sherbrooke organise un après-midi d'échange philatélique dimanche de 13h. à 16 heures à la salle de l'église Ste-Thérèse...

S'il faut en croire René Côté, le président international des Optimistes, Lionel Grenier, ne passera pas inaperçu lorsqu'il séjournera à Sherbrooke le 17 novembre...il sera alors l'invité du club sherbrookoise à l'occasion de sa Semaine de l'appréciation de la jeunesse...

L'exposition annuelle des chrysanthèmes aux Serres municipales de Sherbrooke débute dimanche et se poursuivra jusqu'au 9 novembre...on présente cette année plus de 40 variétés de chrysanthèmes, ce qui représente plus de 5.500 plants...20 bouquets seront tirés comme prix de présences...

C'est lundi, mardi et mercredi que les services municipaux procéderont à la cueillette de feuilles mortes...on demande de les déposer dans des contenants en bordure de la rue afin de faciliter le travail...

Les services de la division de la salubrité de la ville de Sherbrooke sont maintenant déménagés au 301 de la rue Desaulniers...

Ange-Aimé Bélanger aura 40 ans lundi et le seul membre de son club "international" de ski de fond au "mont bienvenue" se demande sérieusement s'il renouvellera sa carte de membre cette saison car il craint que l'âge de son ami ne l'oblige à skier en solitaire et il n'aime pas patrouiller les pistes seul...

Louis Bergeron a toujours été un ardent lecteur des aventures du comte de Monte Cristo...il ne rate jamais aucune des parutions de ses passionnantes aventures...ceci expliquerait sans doute le fait qu'il s'est assuré les services du fils de l'auteur...

"d'une ligne... à la page" suite page D-10

Ne passez pas les Fêtes seul. Agence de rencontre sérieuse Inter-Union. Vous passerez des Fêtes inoubliables. La Tribune est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Service associé, Reuter, Agence France-Presse. La presse de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

d'une ligne... à la page. PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES • PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES

BINGO 70 la tribune **7 MARATHONS CONSECUTIFS**

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 7 BINGOS MARATHONS

Pour chaque BINGO MARATHON, il faut se rappeler que les numéros sont publiés dans la rubrique d'une ligne à la page

TOTAL \$9,800 A GAGNER

\$700. A GAGNER

MARATHON No 3

LUNDI: le 27 octobre 1980 Les numéros à être gagnés: N-38, O-73 par Mlle Nicole Hébert 244, rue Québec, St. Jérôme	MARDI: le 28 octobre 1980 Les numéros à être gagnés: N-43, G-52 par Mlle Louise Leblond 1191, rue Portland, Sherbrooke
MERCREDI: le 29 octobre 1980 Le numéro à être gagné par M. Michel Béland 190, rue Fabi, Sherbrooke	JEUDI: le 30 octobre 1980 Le numéro à être gagné par M. René Dubuc R.R. 1, Sherbrooke
VENDREDI: le 31 octobre 1980 Le numéro à être gagné par Mlle Irène Proulx 47, Place Goulet, Sherbrooke	SAMEDI: le 1er novembre 1980 Le numéro à être gagné par Mlle Hélène Heard 165, rue Girardin, Waterville

REGLEMENT:

- Le BINGO-70 est une série de 7 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$700 chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux. A la fin des 7 marathons, les gagnants seront les hôtes de La Tribune et participeront à un BINGO où le gagnant remportera la somme de \$700 par semaine pendant 70 semaines.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune (couleur bleue) et distribuée dans le journal le 18 septembre 1980.
- La carte La Tribune a été distribuée avec l'édition du 18 septembre. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT-MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au midi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$700 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un «âge» quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses.
- Les employés de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

CIS LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

AVIS PUBLIC

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke invite les différents organismes ou associations, ayant place d'affaires sur le territoire de la Commission, à lui faire connaître, s'ils le désirent, leur point de vue sur l'enseignement de l'éducation sexuelle à l'école primaire.

La date limite pour la réception des divers mémoires ou avis écrits est fixée au 8 décembre 1980.

Toute association intéressée peut obtenir, d'ici le 13 novembre, un document d'information portant sur la consultation en cours, en écrivant à l'adresse suivante:

A l'attention du secrétaire général
La Commission scolaire catholique de Sherbrooke
895 sud. rue Bowen
Sherbrooke, Qc.
J1G 2G3

Le directeur général, Marcel Simoneau.

56275-1-5 nov.

Découverte de soi-même

Le Centre Interdisciplinaire de Montréal Inc. (CIM) présente

UNE SESSION DE DEUX JOURS

DIRIGÉE PAR

LUCIEN AUGER, Ph.D.

Auteur de: S'aider soi-même. Vaincre ses peurs. L'amour de l'exigence à la préférence. Vivre avec sa tête ou avec son cœur. S'aider soi-même davantage.

Comprendre les mécanismes fondamentaux des êtres humains. Emotion — Raison — Action. La confrontation des idées irréalistes. Amélioration des relations interpersonnelles. Vivre heureux dans un monde désagréable.

A Sherbrooke, à l'Auberge des Gouverneurs les 15 et 16 novembre 1980.

Renseignements et inscriptions (dépliants sur demande):
5055, rue GATINEAU
Montréal, Québec H3V 1E4
Tél.: Montréal: (514) 735-6595
Sherbrooke (819) 562-8830

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tel.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.) et Éditeur adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste-adjoint
SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information
CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles
GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles
MICHEL DIONNE
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des Ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRE LACHAPPELLE
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
ANDRÉ BÉLANGER
Chef de la production

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT
PIERRE BEAULIEU
Magog-Deauville-Rock Forest-Sherbrooke-Nord
LÉONARD BOULANGER
Lac-Mégantic
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord
Valcourt-Bromptonville
ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est — Ouest Lennoxville

JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

MICHEL LAVOIE
Coaticook — East Angus
JEAN-MARC PÉPIN
Sherbrooke-Est — Fleurimont
GASTON PINARD
Drummondville — Acton Vale
JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs
JEAN-CHARLES POULIN
Amiante
ROGER RÉGIS
Asbestos-Windsor

Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en droits desservis par camionnettes et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Aux États-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays, outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Service associé, Reuter, Agence France-Presse. La presse de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Incendie criminel: on sort par les balcons

SHERBROOKE — Deux foyers d'incendie, oeuvre d'une main criminelle, ont forcé les locataires, rési-

dant au 4e étage du 200 de la rue Candiac, à quitter l'immeuble par les balcons avant et arrière, au

moyen des échelles aérielles et murales dressées tout le tour par les pompiers.

Une épaisse fumée a envahi l'étage en question alors que deux incendies, ayant pris naissance à chacune des extrémités du passage, consumaient les tapis.

Au moins 12 locataires ont été tirés de ce mauvais pas. Ils s'en sont tous sortis sains et saufs, ce qui tient de la bonne étoile d'une part et du bon fonctionnement des détecteurs de chaleur, d'autre part. La sonnerie des détecteurs a réveillé la plupart des locataires. Certains ont ouvert la porte de leur logement pour la refermer immédiatement en voyant les flammes grimper à chaque extrémité de l'étage, le tout ayant une vague odeur de "tour infernale".

Durant ce temps, d'autres locataires, ceux-là occupant les étages inférieurs, ont tenté de monter au quatrième afin de noyer les flammes à l'aide des extincteurs. L'épaisse fumée régnant les a forcés à abandonner ce projet par trop téméraire.

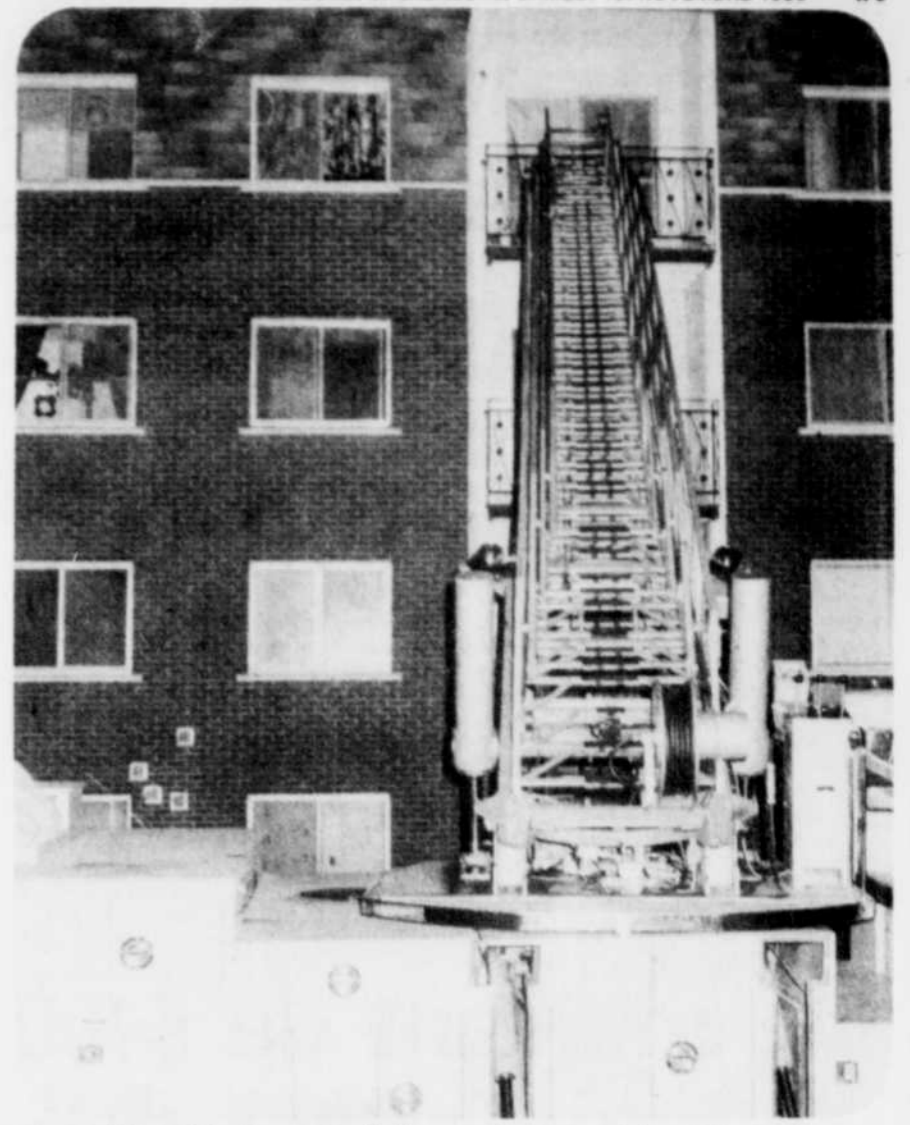
Au moment même où se déroulait cette suite d'incidents, les pompiers étaient alertés par une série d'appels téléphoniques enregistrés vers 04h30.

La multitude d'appels téléphoniques laissait présager un incendie déjà très grave.

Une fois les locataires évacués, les pompiers ont entrepris le combat des flammes. Un des deux foyers d'incendie s'est pratiquement éteint de lui-même. Les pompiers ont utilisé des extincteurs de même qu'une cinquantaine de gallons d'eau.

L'inspecteur Léopold Bourque du département de Prévention et le détective Normand Lambert de la division des enquêtes criminelles se sont rendus sur les lieux. M. Bourque a eu tôt fait de déceler de nombreuses traces d'accélération. D'ailleurs cet examen ne faisait que confirmer l'hypothèse d'incendie criminel puisque la présence de deux foyers d'incendie, à des endroits où rien ne peut provoquer la naissance de flammes, ne laissent aucun doute sur le caractère de l'incendie.

L'immeuble de 21 logements, propriété du groupe de gestion A.M.A. Inc., a subi des dommages évalués entre \$10,000 et \$15,000. Les pompiers sont demeurés sur les lieux environ 95 minutes. On croit que les locataires de l'étage le plus touché pourront quand même réintégrer leur logement sous peu si ce n'est déjà fait.



Ce sont les détecteurs de chaleur qui ont sauvé les 12 locataires endormis.

2e poursuite civile dans l'affaire du motoplaner écrasé en octobre 1979

SHERBROOKE — Mme Hanne Scherbaum a intenté une poursuite civile de \$270,000 à la suite de la mort de son mari dans l'écrasement d'un motoplaner le 19 octobre 1979 à l'aéroport de Sherbrooke.

On se rappellera que M. Adolphe Scherbaum, un moniteur chevronné de vol à voile, était décédé deux jours après cet accident qui a aussi coûté la vie à M. Lucien Hamel.

Mme Scherbaum a allégué que l'écrasement de l'appareil est attribuable à son mauvais état et ce à l'insu de son mari.

Sa réclamation a été inscrite en Cour supérieure du district de St-François par l'intermédiaire de Me Paul Bouchard.

Mme Scherbaum a dirigé sa poursuite contre Provincial Motor Gliding & Soaring Association Inc., M. Leo A. Haunsberger, Kawartha Soaring Club Inc., tous de la province d'Ontario, et Sportavia-Putzer GMBH & Co KB, de l'Allemagne de l'Ouest.

La Tribune avait révélé déjà qu'un volet de freinage en vol aurait été coincé à cause de la présence de nids de mulots dans l'aile.

Me Bouchard a confirmé qu'il avait en main un rapport de Transport Canada au sujet des causes de l'écrasement.

Le motoplaner aurait, semble-t-il, été entraîné dans un mouvement de roulis à cause du blocage de ce volet.

Mme Scherbaum a particulièrement chacun des reproches qu'elle évoque contre les défendeurs.

Selon elle, Provincial Motor Gliding & Soaring Association, qui était le propriétaire de l'appareil, ne l'a pas entretenu et vérifié.

Mme Scherbaum dit que M. Haunsberger savait que le motoplaner n'était pas en condition de vol.

D'après elle, Kawartha Soaring Club est aussi responsable en vertu de la loi.

Mme Scherbaum pense que Sportavia Putzer n'a pas exercé la diligence requise d'un manufacturier.

On se souviendra que Mme Micheline Bédard-Hamel avait aussi réclamé \$240,000 pour elle et ses deux enfants par suite de la mort de son mari.

L'Université de Sherbrooke poursuivie pour \$50,000 par un étudiant

SHERBROOKE — Un étudiant a intenté une poursuite de \$50,000 contre l'Université de Sherbrooke en alléguant qu'il avait été intoxiqué par des émanations de gaz se dégageant des expériences chimiques effectuées dans ses laboratoires.

Cette action a été inscrite en Cour supérieure du district par M. Robert Doyon, de Sherbrooke.

L'étudiant a mentionné qu'il avait à cause de

cette intoxication subi une incapacité partielle permanente à un oeil, perdu une session d'étude et encouru un manque à gagner.

Selon les faits allégués dans sa déclaration, l'incident en question s'est produit le 7 février au département de chimie de la faculté des sciences.

M. Doyon était en train d'effectuer des expériences requises par ses professeurs lorsqu'il

s'est senti étourdi.

Il a été atteint par la suite d'une forte fièvre, de violentes étourdissements et d'une grave infection.

M. Doyon est momentanément devenu aveugle de l'oeil droit en mars et il a été admis d'urgence dans une clinique d'ophtalmologie à Montréal.

Il a été référé à un toxicologue qui a procédé

à une biopsie pour découvrir la cause de son mal.

M. Doyon avait été victime d'une intoxication due à des émanations de gaz toxiques, selon cet expert.

Il tient maintenant l'université responsable de cette intoxication.

M. Doyon a soumis que l'université avait exigé que ses étudiants effectuent des expériences

de chimie dangereuses pour leur santé, que ces expériences n'étaient pas prévues au programme officiel et que les hottes de ventilation de ses laboratoires ne fonctionnaient pas.

Il ajoute que, au surplus, que certaines hottes de laboratoires étaient débranchées dans les laboratoires six mois après cet incident.

On le fait Mieux.

SHERBROOKE TRUST
courtier en immobilier



L'Halloween s'est déroulé sans problème, comme depuis quelques années d'ailleurs, à Sherbrooke et dans les alentours.

Halloween sucré et sans frisson

St-François

Jolin réplique à ses détracteurs

page 4

Princeville

Abattoir de \$4.7 millions inauguré

page 7

Drummondville

Les offres de Consoltex acceptées

page 7

SHERBROOKE — A tout prendre, c'est-à-dire à la fois dans la ville de Sherbrooke dans son entier et le district de l'Estrie, l'Halloween n'a entraîné aucun incident fâcheux.

En fait, si... il y en a eu un (car si on affirmait que tout était parfait, on ne le croirait pas) alors disons qu'il y a eu un vol de papillottes, survenu en début de soirée, sur la rue Dubreuil, dans le Canton d'Ascot.

Mais pour le reste, si l'on se fie aux informations données par la Police municipale de Sherbrooke et par la Sûreté du Québec de l'Estrie, la fête des "esprits", édition 1980, s'est déroulée sous une bonne étoile, à part la petite bruine qui a cassé pour ne pas dire "mouillé" la veille en deux.

L'incident qui a retenu le plus l'attention fut finalement cet incendie survenu à l'appartement 3 du 1945 de la rue Govette. Une cigarette aurait été oubliée sur une commode, dans la chambre à coucher du logement occupé par deux étudiants, absents au moment de l'alerte.

Les dommages se chiffrent à plus de \$12,000. Les pompiers de Sherbrooke, dépêchés sur les lieux vers 19h45, ont inondé les flammes de 75 gallons d'eau.

Pour en revenir à l'Halloween, on a appris en questionnant les policiers que les fêtes sont beaucoup plus calmes que par le passé alors que l'on ne se gênait pas pour commettre des coups pendables: peinture sur les autos, balcons déplacés, oeufs "garrochés", etc.

Autre phénomène étrange... plusieurs automobilistes avaient eux aussi des visages d'Halloween. Autre époque, autre fête!

Education permanente

Les adultes cobayes dans certains cours

SHERBROOKE (MR) — Victimes de fausse représentation, cobayes dans certains cours donnés sans préparation de la part des établissements, anxieux de vérifier la valeur de leurs cours en arrivant sur le marché du travail, angoissés de se voir comparés à des élèves fraîchement sortis des écoles par les employeurs et inquiets des minces allocations qu'ils reçoivent pour mener à bien leur formation, tels se sentent plusieurs adultes inscrits à l'Éducation permanente.

C'est ce qui ressort de la journée de consultation de la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes, hier au Collège de Sherbrooke.

Cette journée de consultation, la troisième d'une série de 18 journées qui conduiront la Commission partout à travers le Québec s'inscrit dans une démarche en vue d'élaborer une politique globale de formation des adultes.

La Commission est présidée par Mme Michèle Jean et elle se compose de 7 autres commissaires, dont M. Robert Routhier, directeur de l'Éducation permanente à l'université de Sherbrooke.

Les adultes touchés par l'Éducation permanente, les établissements de formation, les employeurs, les syndicats et divers autres intervenants ont, hier, fait connaître leur point de vue sur les failles de l'éducation des adultes.

La plupart des intervenants ont déploré le manque de ressources financières pour mener à bien l'entreprise de la formation des adultes. Du côté de la clientèle de l'Éducation permanente, on a souvent mis en évidence le mince support financier accordé aux adultes inscrits à divers cours de formation: des montants aussi "ridicules" que \$10 ou \$25 par semaine, selon les propres paroles des adultes, qui considèrent ce fait comme une cause de démotivation dans la plupart des cas. Pour ceux qui reçoivent un "salaire" pour étudier, ils ont déploré le fait de devoir attendre parfois quelques mois avant de recevoir leur chèque, ce qui, encore, est considéré comme une source de soucis graves et qui entraîne un manque de motivation chez les intéressés.

Le lien entre les établissements formateurs et le monde du travail a souvent fait l'objet d'interventions.

Le manque de concertation entre les institutions dispensant une forme d'éducation aux adultes a aussi été mis en relief.

Cette clientèle considère parfois même qu'elle fait l'objet d'une publicité plus ou moins mensongère, en particulier quand les cours lui sont présentés comme un moyen sûr de trouver un travail. De plus, elle reproche à certaines institutions de faire donner parfois des cours de perfectionnement par des personnes inexpérimentées et incapables de préparer les cours, les élèves faisant ainsi l'objet d'une expérience et devant bâtir leur cours eux-mêmes.

Toujours hospitalisé

SHERBROOKE — M. Rémi Martineau de Sherbrooke repose toujours au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

"Les craintes que l'on éprouvait pour l'oeil droit de même que pour une blessure sérieuse à la colonne vertébrale se sont atténuées" de dire Carole Gosselin, la compagne de M. Martineau. Ce dernier souffre de fractures du nez et d'une arcade sourcilière.

Ces blessures sont le résultat d'une embardée survenue sur le Chemin McDonald, mercredi.

Au sujet de cet accident, Mlle Gosselin a précisé qu'une blessure à l'épaule, subie par Rémi, contredirait les informations voulant qu'il n'ait pas bouclé sa ceinture de sécurité; pour ce qui est de la vitesse, elle doute aussi que ce facteur ait joué un rôle puisque M. Martineau serait un conducteur peu enclin aux vitesses excessives.

AVIS PUBLIC

CUEILLETTE SPECIALE DE REBUTS

LES 3, 4 ET 5 NOVEMBRE

CIRCUIT DE LA CUEILLETTE:

Lundi, l'Est de la ville;
Mardi, l'Ouest et le Centre-Sud;
Mercredi, le Nord.

QUELS REBUTS SERONT RAMASSÉS?

Les pièces de métal et vieux articles ménagers; les rebuts de verre et contenants de verre (sans couvercle) placés dans des boîtes; le papier et carton (ficelé en paquets); les rebuts divers; les **FEUILLES MORTES** déposées dans des contenants.

Ces rebuts doivent être déposés en bordure de la rue, la veille de la cueillette.

Ce service est réalisé en collaboration avec Eco-Ressource (corporation à but non lucratif), Olympic Métal et la division de la Salubrité de la Ville de Sherbrooke.

N.B.:
Le métal, le verre, le papier et carton sont ramassés dans un but de récupération. Il importe donc de les déposer séparément dans des contenants appropriés.

C'EST LA DERNIERE CUEILLETTE SPECIALE POUR L'ANNEE '80. CE SERVICE REPRENDRA EN MAI '81.

Publié par:
Division de la Salubrité
Service des Travaux publics
Service des Relations publiques
Ville de Sherbrooke.

58925-31 oct. 1 nov.

Les dépôts garantis

Un choix judicieux pour un rendement élevé

La Fiducie du Québec a mis au point à votre intention une gamme complète de dépôts garantis parmi lesquels vous pouvez choisir la durée de dépôt et la fréquence de versements d'intérêt qui vous conviennent.

Sauf pour les dépôts à demande, le taux d'intérêt élevé est garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Et il n'y a aucuns frais d'administration.

Les dépôts à intérêts composés.
Un choix judicieux, quand on veut de l'intérêt sur les intérêts.

Si vous êtes prêt à immobiliser une certaine somme pour une période de cinq ans, sans toucher aux intérêts, c'est le placement idéal.

Chaque année, vos intérêts sont réinvestis au taux du certificat.
Dépôt initial minimum: 1 000 \$.

Les dépôts à court terme.
Un choix judicieux, quand on a de l'argent à placer pour moins d'un an.

Garantis pour toute la durée de votre placement, les taux d'intérêt varient suivant la durée de la période choisie, de 1 à 364 jours.
Dépôt initial minimum: 5 000 \$.

Les dépôts à demande.
Un choix judicieux, quand on recherche un bon placement pour une période indéterminée.

Vous pouvez retirer les sommes investies à tout moment, quand vous le jugez à propos. Le taux d'intérêt suit les fluctuations du marché et les intérêts sont calculés quotidiennement.
Dépôt initial minimum: 5 000 \$.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

13 1/4

• 5 ans
• Intérêts payés annuellement

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

Fiducie du Québec

desjardins

Jolin affirme qu'il est en faveur du progrès, mais certainement pas à n'importe quel prix...

ST-FRANCOIS-XAVIER — "Il est faux de prétendre que je n'assiste pas souvent aux assemblées du conseil. Occasionnellement, comme d'autres conseillers ou le maire, j'ai dû m'absenter. Toutefois, il est vrai que je refuse de participer aux autres réunions non publiques que tient le conseil. Je trouve ces rencontres illégales d'autant plus que c'est là que le conseil prend 70 pour cent de ses décisions."

C'est moins de deux jours avant la tenue du scrutin que M. Auguste Jolin, conseiller sortant et l'un des deux candidats en lice au poste de maire de St-François-Xavier, se décide à réfuter les accusations qui fusent contre lui depuis l'annonce de sa candidature.

Dans une lettre qui paraissait sous la rubrique "Opinion des lecteurs" de La Tribune, le maire Jean-

motifs qui l'on amené à poser sa candidature à la mairie. "Il faut d'abord croire que certains de mes concitoyens jugent que j'ai la compétence pour administrer les biens de la municipalité puisque plusieurs m'ont invité à poser ma candidature. De plus, il est archifaux de prétendre que je suis contre le progrès alors que je suis plutôt allérgique aux moyens utilisés jusqu'ici pour y parvenir".

Selon le conseiller sortant, il faut reprocher au maire Roy d'avoir administré St-François-Xavier

Un autre son de cloche

Quand M. Jean-Claude Guimond qui est co-fondateur du comité de citoyens de St-François-Xavier a décidé de poser sa candidature au siège 1, il pensait faire la lutte à M. Auguste Jolin à qui il reprochait un

manque de disponibilité et d'intérêt envers la chose municipale.

"J'ai vérifié au bureau municipal pour constater qu'en trois ans M. Jolin a manqué 25 pour cent des assemblées", d'affirmer M. Guimond qui refuse de croire que l'on peut s'im-

proviser politicien ou qu'il faille dédaigner un candidat en évoquant le seul prétexte qu'il n'est pas originaire d'une localité.

C'est pourquoi, il rappelle qu'il faut de la compétence et une connaissance des dossiers pour accéder à la mairie ou à un poste de conseiller.

Tout en soulignant n'être pas lié avec qui que ce soit dans la présente campagne, M. Guimond dit souhaiter que la population sache reconnaître le travail du maire Roy qui mérite le respect et qui détient une expérience nécessaire à la bonne administration municipale.

Un montant de \$400,000 prêté aux coopératives de la région

SHERBROOKE — Depuis sa création, la Société de développement coopératif a accordé des prêts d'une valeur de \$400,000 pour la réalisation de projets coopératifs dans la région des Cantons de l'Est.

Ainsi, sur la quarantaine de coopératives à vocation économique de la région, 26 ont pris contact avec la Société afin de se prévaloir de ses services financiers et techniques; six d'entre elles se sont réparties cette aide financière.

C'est dans le cadre d'une réunion d'information organisée par le comité agro-alimentaire du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est que la Société de développement coopératif a fait le bilan de l'aide technique et financière qu'elle a apportée dans la région au cours des dernières années.

Constituée en 1977 par l'Assemblée nationale, la Société de développement coopératif est un outil financier et technique qui veut contribuer à la mise sur pied et au développe-

ment des entreprises coopératives. Elle intervient donc auprès des coopératives qui œuvrent dans tous les secteurs essentiels de l'activité économique.

Au niveau provincial, c'est une valeur de \$6 millions de prêts qui a été autorisée dans le secteur coopératif depuis la formation de la Société. Ces prêts ont favorisé des investissements dans 75 projets d'une valeur totale de \$225 millions.

Aussi, il a été possible d'apprendre que, pour accomplir sa mission, la Société dispose de fonds que lui procurent deux grands partenaires: le gouvernement du Québec et le mouvement coopératif. "Cette société n'est pas un organisme qui attribue des subventions ni un prêteur au sens habituel. Elle est d'a-

Une trentaine de postes à combler

SHERBROOKE — Les contribuables d'une quinzaine de municipalités de l'Estrie seront appelés, demain, à choisir de nouveaux administrateurs municipaux.

La plupart de ces administrateurs seront des conseillers mais, dans une municipalité, un nouveau maire devra être choisi.

Ascot Corner Au siège 4, M. Patrice Clément fera la lutte à M. Lionel Bégin et le siège 5 sera convoité par M. Michel Perron et M. Rodrigue St-Hilaire.	Frontenac La présidente de la commission scolaire de Lac-Mégantic, Mme Jeanne Bedard, tentera une percée sur la scène municipale et elle disputera le siège 1 à M. Richard Forest.
Barnston-ouest Au siège 6, M. Michel Lagueur s'est retiré de la lutte et M. Yvon Routhier a été élu.	Martinville Au siège 1, M. Marcel Brodeur et M. Lucien Jolin se feront la lutte et le siège 2 sera convoité par MM. Jacques Lessard, Roland Veilleux et Michel Desrosiers.
Canton de Stanstead Le siège 5 sera convoité par M. Stuart Smith et M. Rosario Biron.	Nantes M. Raymond Byrns tentera de ravir le siège 4 à M. Jean-Claude Couet.
Cleveland Au siège 6, M. Vincent Farant aura un adversaire en la personne de M. George Picken.	North Hatley Quatre contribuables, MM. Hugh Gwyn, John Dolan, Robert Brown et Camille Ladouceur, convoiteront le siège 5.
Dixville Au siège 3, M. Jean-Louis Loubier et M. Normand Laberge, croiseront le fer.	

St-Claude Au siège 1, M. Roger Beauchesne et M. Raymond Lacasse croiseront le fer.	St-Georges de Windsor M. Pierre-Paul Tremblay a renoncé à faire la lutte à M. René Luneau qui a été élu sans coup férir au siège 5.
St-François-Xavier Dans cette petite localité située à quelques kilomètres de Windsor, les contribuables auront l'embarras du choix puisque 18 adversaires y croiseront le fer.	Shipton Le siège 2 sera convoité par M. Claude Messier et M. Rosaire Toutant et, au siège 3, M. Jules Parenteau et M. Fernand Lafond croiseront le fer.
	Stanstead-est Le siège 2 sera convoité par M. François Demers et par M. Lawrence Dewey tandis que M. Valmore Grenier et M. William Trevaill se feront la lutte au siège 4.
	Stornoway Au siège 2, Mme Diane Turgeon tentera la lutte à M. Henri-Paul Brochu.
	Wottonville L'ancien maire de la municipalité, M. Jules Turgeon, tentera un retour sur la scène politique alors qu'il disputera le siège 4 à M. Réjean Vailancourt.

Faits divers

Bousculée puis volée

LAC-MEGANTIC — Une dame âgée d'une soixantaine d'années a dû être hospitalisée après avoir été rouvée et jetée par terre par un voleur cambrioleur qui s'est emparé de sa bourse alors qu'elle déambulait le long d'une rue peu achalandée, à Lac-Mégantic.

La sexagénaire qui, dans sa chute, a été légèrement blessée à la tête a pu rentrer chez elle après avoir reçu les premiers soins au centre hospitalier St-Joseph

ou elle avait été transportée. La somme que le voleur a trouvée dans la bourse de la vieille dame était inférieure à vingt dollars, a révélé le capitaine Pierre Boule, enquêteur attaché à la Sûreté municipale de Lac-Mégantic, qui a avoué qu'il ignorait pour quelle raison l'agresseur de la sexagénaire avait agi avec une telle rudesse.

Un suspect serait sur le point d'être interrogé par les policiers.

A la pointe du pistolet

MELBOURNE — Un cambrioleur armé d'un pistolet d'un faible calibre a forcé, tard, jeudi soir, le propriétaire d'un établissement commercial à lui remettre une soixantaine de dollars puis il a pris la fuite en emportant, outre cette somme, six ou sept cartouches de cigarettes.

L'incident est survenu dans un petit marché d'alimentation construit en bordure de la route 143, à une

dizaine de kilomètres de Richmond. Le voleur qui n'a tiré aucun coup de feu et qui était, semble-t-il, âgé d'une vingtaine d'années mesurait 1 mètre 50 et pesait une soixantaine de kilos.

Une enquête qui pourrait bien aboutir à l'arrestation d'un suspect est menée par l'agent Guy Lessard, policier attaché au bureau régional des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec.

Le courrier sans abri

LAC-MEGANTIC — On a les manies que l'on peut et, pendant que, dans un coin de la région, un émule de Thierry-la-Fronde criblé de billes les pare-brise des voitures, dans un autre coin, un pale imitateur de Zorro s'en prend aux boîtes aux lettres.

Et il n'y va de main morte car, hier matin, une dizaine de boîtes aux lettres

avaient été volées ou gisaient, cabossées, le long d'une route assez achalandée qui relie Lac-Mégantic et Lac-Drolet.

Pertes et dommages ont été évalués à \$300 par les policiers au détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec qui tentent de mettre la main au collet de l'auteur de ces actes de vandalisme.

Défilé devant le juge

COATICOOK (YR) — Quelque 35 accusés ont défilé devant la cour municipale de Coaticook présidée par Me Gérard Lafrance.

Parmi les accusés, on comptait 14 automobilistes, qui devaient répondre à l'accusation d'avoir fait crisser les pneus de leur voiture. Ils ont tous été condamnés.

Cinq autres automobilistes ont plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit

Coaticook passe à l'attaque

COATICOOK — Le maire de la ville de Coaticook, M. Ernest Lafaille, a expédié une lettre invitant plusieurs municipalités de la région de Coaticook à se joindre à une municipalité régionale, qui regrouperait 30 municipalités et une population de quelque 24.000 âmes.

"Qu'on le veuille ou pas, la loi 125 sur la formation des municipalités régionales a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec et il faut l'appliquer."

Cependant, le premier magistrat de la ville de Coaticook a aussitôt expliqué qu'une certaine liberté est laissée aux municipalités concernées et que, dans le cas de Coaticook, on ne

veut pas appartenir à la municipalité régionale de Brome-Missisquoi, dont le territoire, selon les plans de Québec, irait jusqu'à St-Luc, à deux pas de St-Jean et aussi loin qu'à St-Valérien, non loin de St-Hyacinthe.

"Nous avons préféré travailler à former une municipalité régionale qui réponde mieux à une réalité du milieu", de poursuivre M. Lafaille qui a révélé que la municipalité régionale projetée regrouperait les municipalités de Hereford, St-Venant de Hereford, St-Malo, Clifton-Est, Ste-Edwidge, Compton Village, Compton Canton, Compton Station, Ste-Herménégilde Village, Ste-Herménégilde Paroisse, St-Mathieu de Dixville, Dixville Village, Barford, Barnston Canton, Barnston Ouest, Martinville, St-Isidore d'Auckland, Hatley Ouest, Hatley Canton, Hatley Village, Waterville, Ste-Catherine de Hatley, Beebe, Stanstead Est, North Hatley, Ayer's Cliff, Rock Island, Ogden, Stanstead et Stanstead Canton.

Huit de ces municipalités sont déjà parties à une entente concernant la protection contre les incendies, depuis deux ans, et les relations sont excellentes.

"Dès le début, nous sommes demandés ce que nous faisons dans le secteur de Brome-Missisquoi, croyant tous que Coaticook appartenait davantage au secteur de Sherbrooke, sur le plan économique et sur tous les autres plans", de dire le maire de Coaticook.

M. Lafaille a révélé qu'une réunion tenue à Coaticook, la semaine dernière, a réuni une centaine de personnes. Une autre rencontre cette semaine, tenue à Magog, celle-là, n'a regroupé qu'une trentaine de personnes.

Le maire de Coaticook a expliqué que les municipalités régionales remplacent les conseils de comtés, mais que les municipalités locales, telles qu'elles existent dans le moment, continueront d'exister après la mise en application de la loi 125.

"Coaticook est la plus grosse des municipalités du groupe avec lequel nous entendons former une municipalité régionale, avec ses 6.300 citoyens, mais nous ne voulons pas pour autant exploiter cette situation pour obtenir une représentation plus grande", de dire M. Lafaille. "Les membres du conseil de ville ne veulent qu'un seul vote, comme toutes les autres municipalités, au sein de la municipalité régionale mais nous aimerions quand même que le chef-lieu soit installé à Coaticook."

Quelques précisions

SHERBROOKE — Un avis public doit être donné au moins huit jours avant la séance du conseil au cours de laquelle le budget de la municipalité doit être adopté.

"Conformément aux dispositions de la loi 105, cet avis public est demandé pour annoncer la tenue de cette séance et non pour la séance au cours de laquelle le maire doit faire un rapport sur la situation financière de la municipalité", d'expliquer Me Johanne Emanuelli, du Bureau des préfets, qui a été assailli de questions sur le sujet.

Me Emanuelli rappelle donc aux secrétaires-trésoriers des municipalités qu'en vertu de la loi 105 le conseil doit d'abord fixer la date où il entend déposer son budget. Quatre semaines avant le dépôt du budget devant le conseil pour adoption, le maire doit, au cours d'une réunion du conseil, livrer un rapport sur la situation financière de la municipalité.

La municipalité devra ensuite distribuer gratuitement le texte de ce rapport à chaque adresse civique de la municipalité.

"C'est à la suite de ces premières démarches que le secrétaire-trésorier doit afficher l'avis public en question. Il faut bien se rappeler que, lors de cette dernière séance, les délibérations du conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le budget", de souligner Me Emanuelli.

POMMES McINTOSH
Avez-vous pensé à vos provisions?

Venez acheter vos pommes au VERGER DU COIN
Village Compton
A la sortie est vers Coaticook
Route 147, anciennement route 22
Clément Lessard, prop. Tél.: 835-9159

AGRANDISSEMENT
chez **NANKING**
le roi des mets chinois.
OUVRETE
Nouvelle salle à manger additionnelle richement décorée dans le plus authentique style impérial chinois.
JACK LEE, propriétaire
2637, King ouest, Sherbrooke
Licencié
LIVRAISON GRATUITE
RESERVATIONS: **565-9333**
15% DE RABAIS sur commandes pour apporter.
Grand choix de vins, boissons et cocktails polyésiens.

LA LADA
LA VOITURE ANTI-INFLATION PAR SON PRIX PAS CROYABLE ET SA FAIBLE CONSOMMATION
(33 milles au gallon en moyenne selon Transport Canada)
quel bas prix! quelle robustesse! quel équipement!
Les modèles '81 sont arrivés.
Intérieur grand confort
Siège-baquet à dossier inclinable
Groupe éclairage
Moquette pleine largeur
Retroviseur jour nuit
Montre électrique
Compte-tours
Allume-cigarette
"Choke" manuel
Essuie-glace 2 vitesses
Chauffage puissant à 2 régimes
Dégivreur de glace-arrière
Trousse à outils de 21 pièces
Surtraitement anti-rouille
Freins à disques à l'avant
4 vitesses synchro
4 cyl. de 1.5 litres à arbre à came en tête.
etc... etc... etc.
Ah... quelle merveille pour **\$4458***
transport et préparation en sus
Venez essayer le "pas croyable"... la LADA la voiture anti-inflation
TRANS-QUEBEC Auto Inc.
Coin St-Alphonse & Notre-Dame, Drummondville
Denis Bourbeau, vice-prés. — Herve Bourbeau, prés.
MAINTENANT LOCATION A LONGS TERMES
477-4801

Vers les élections complémentaires

Offensive sur tous les fronts

Une analyse de François Gougeon

SHERBROOKE — Maintenant que les principaux candidats à l'élection complémentaire du 17 novembre dans les trois comtés-vedettes des Cantons de l'Est ont officiellement lancé leur campagne, le dernier en lice, l'unioniste Fernand Grenier, l'ayant fait jeudi soir, c'est vers une grande offensive sur tous les fronts que se dirigent les adversaires au cours des deux prochaines semaines.

Véritable attaque en effet car, si les deux dernières semaines, et plus particulièrement la première, ont été surtout marquées

choisi les Cantons de l'Est. Le Parti libéral n'a rien négligé de ce côté pour s'assurer d'arriver à son objectif de départ pour les trois

gnier lui aussi sur cette stratégie. Le parti de René Lévesque n'avait pas voulu, au début de la campagne, embarquer dans ce genre d'exercice à déploiement parfois pompeux qui n'a pas tellement bien servi les candidats péquistes dans le passé, car cette présence systématique de gros canons avait alors choqué les électeurs au lieu de les impressionner. Mais, comme l'adversaire libéral a entrepris l'opération, il faut bien y répondre, même si cela doit être fait très discrètement, du moins, prévoit-on.

et que le résultat allait constituer un test déterminant pour l'orientation et l'avenir même du parti.

Dans au moins un comté, Mégantic-Compton, un candidat du Crédit social uni, M. Jean-Paul Poulin, et chef d'une formation qui, il l'a lui-même reconnu, est complètement désorganisée depuis le départ de Camil Samson, tente sa chance.

Ce qui n'est d'ailleurs pas sans déplaire aux libéraux qui estiment que cet homme ira chercher des votes



Fabien Bélanger



Fernand Grenier



Richard Labelle



Jean-Paul Poulin

par un travail dans l'ombre de coordination, d'organisation et de planification, les deux semaines qui restent seront des plus actives. Les comtés de Brome-Missisquoi, Johnson et Mégantic-Compton, notamment ces deux derniers, ne seront pas visités mais littéralement pilonnés et martelés par les députés, ministres, permanents et têtes d'affiche des partis.

Jusqu'à cette date, c'est le Parti libéral qui ouvre le bal et maintient le rythme de la danse à ce niveau.

Dans Mégantic-Compton et Johnson, les deux comtés où la lutte s'annonce la plus chaude entre les trois principaux belligérants dans la course, le nombre de permanents libéraux installés d'ici au verdict du 17 novembre dépasse tout ce qu'on peut imaginer. A Lac-Mégantic seulement, on en compte 16. C'est comme si la chancellerie de la rue Gilford à Montréal avait tout bonnement démenagé ses penates et

comtés: la majorité dans tous les bureaux de scrutin.

Le mot d'ordre a été donné et le chef libéral lui-même, M. Claude Ryan, ne ménage pas les efforts pour y arriver. En deux mois environ, d'ici au 17 novembre, il aura effectué près de 20 visites dans la région. Aujourd'hui, par exemple, il poursuit la tournée qu'il a entreprise hier dans la circonscription de Mégantic-Compton. Il reviendra le 7, le 8, le 13, le 16 novembre de façon officielle. Il sera de toutes les assemblées publiques importantes. Au cours et à travers cela, un très longue liste d'au moins 200 personnages différents, députés, candidats choisis en vue de l'élection générale, bénévoles et autres têtes d'affiche du Parti libéral, sillonneront les comtés d'est en ouest et du sud au nord, faisant causette çà et là et échangeant des poignées de main avec les électeurs.

De son côté, le Parti québécois commence à s'ali-

à ce moment-ci de la campagne.

Ainsi, demain soir, à Bromptonville, les ministres Jacques Parizeau et Claude Charron accueilleront les électeurs à l'hôtel de ville de l'endroit, en compagnie de la candidate péquiste, Mme Carmen Juneau, et de Me Raynald Fréchette qui a décidé de s'impliquer dans l'élection dans Johnson. Mais c'est surtout dans Mégantic-Compton que les gros noms du parti se retrouveront: les Parizeau, Charron, Payette. Clair et plusieurs autres seront de la partie au cours des prochains jours.

A l'Union nationale, où le parti ne dispose d'à peu près aucun moyen financier, où les effectifs humains sont très limités, on jettera dans la bataille tout ce qui peut l'être. Le chef intérimaire, M. Michel Le Moignan, a répété à quelques reprises que ce parti jouerait le tout pour le tout

traditionnellement acquis à l'unioniste Fernand Grenier qui se fait fort de prouver que l'arrivée du créditiste constitue un parachutage de dernière heure habilement orchestré par les libéraux.

Il ne faut pas céder face au cancer... il faut s'aider.

Donnez généreusement à la Société Canadienne du Cancer

SPECIAL DE LA SEMAINE

A PARTIR D'AUJOURD'HUI LE **PETIT GEANT** DE L'AUTO
A 15 minutes de Sherbrooke

HEURES D'OUVERTURE:
de 9h.00 à 21h.00
du lundi au vendredi;
samedi de 9h.00 à 12h.00

BUICK REGAL 1980
Stock #2153 Détail: *9380.40

SPECIAL
\$7650.

Surveillez La Tribune chaque samedi

PRIX

COOKSHIRE AUTOMOBILE

LTEE
505, Principale, Cookshire, 875-3346

PETIT parce que cout d'administration minime
PRIX REDUITS ECONOMIE

GEANT parce que VOLUME CONSIDERABLE SERVICE APRES-VENTE EXTRAORDINAIRE

AVANT D'ACHETER, Informez-vous de nos prix. Une visite chez nous vous convaincra

POUR VOTRE SERVICE APRES-VENTE
Nous allons chercher votre voiture à Sherbrooke et nous vous la ramènerons le soir même.

«Le tout-publicité»

LES CONSULTANTS PUBLICITAIRES DE L'ESTRIE

Nous...

- Analysons	- Adaptions	- Publiions
- Concevons	- Traduisons	- Postsynthéons
- Transigeons	- Filmons	- Enregistrons
- Rédigeons	- Télédiffusions	- Conseillons
- Dessinons	- Radiodiffusions	- Et nous RIEN OUBLIIONS

«UNE PUBLICITÉ TOUT-REPOS BIEN PERSONNALISÉE, SAGEMENT ADAPTÉE»

LES CONSULTANTS PUBLICITAIRES DE L'ESTRIE
18 nord, rue Wellington, Sherbrooke, Que./JG/5B7

(819) 566-2114

Une nouvelle succursale Modes d'épargne, pour faire un choix judicieux de modes d'épargne

La Fiducie du Québec à Sherbrooke

UN CHOIX JUDICIEUX

Au cœur de Sherbrooke, une toute nouvelle succursale Modes d'épargne vient se joindre au réseau de Montréal, Laval et Québec.

Un carrefour régional
Située sur la rue King, la nouvelle succursale est au service de la population de Sherbrooke et des régions avoisinantes, pour faciliter l'accès aux services d'épargne spécialisés offerts par la Fiducie du Québec.

Un service personnalisé
Avec des conseillers à votre entière disposition, la nouvelle succursale Modes d'épargne de Sherbrooke est en mesure d'offrir le même service personnalisé que toutes les autres succursales Modes d'épargne: dépôts, demandes de renouvellement ou de remboursement, renseignements sur les taux, les comptes, les nouveaux services, changements d'adresse, transferts, etc.

Il s'agit d'un véritable service personnalisé qui distingue les succursales Modes d'épargne de la Fiducie du Québec des simples comptoirs d'épargne. Nos conseillers sont là pour vous aider à faire un choix judicieux parmi notre gamme de modes d'épargne à moyen et long termes.

Un choix judicieux de modes d'épargne

- **Les dépôts garantis...**
pour un rendement élevé et garanti.
- **Les Fonds Desjardins...**
pour diversifier vos placements.
- **Les régimes enregistrés d'épargne-retraite...**
pour préparer votre retraite en réduisant vos impôts.
- **La rente à versements invariables...**
pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts.
- **Le régime de participation différée aux bénéfices...**
pour préparer votre retraite à même les bénéfices de l'entreprise.
- **Le régime enregistré d'épargne-logement...**
pour vous préparer à votre future maison ou... à votre retraite.

C'est un rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. La nouvelle succursale Modes d'épargne de la Fiducie du Québec est située dans l'édifice **Place Jacques-Cartier, 1640, rue King ouest, 566-5667**
De l'extérieur, sans frais: 1-800-567-6920

Fiducie du Québec

MONTREAL Complexe Desjardins. QUÉBEC Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy. LAVAL Place Val des Arbres. SHERBROOKE Place Jacques-Cartier.

desjardins

La forêt, clé de voûte de l'économie de la région

La ressource forestière est sans doute celle dont l'exploitation a le plus contribué au développement de l'industrie de transformation au Québec et dans les Cantons de l'Est.

La forêt a en effet donné naissance à l'industrie des pâtes et papiers en Estrie, à celle du meuble et du bois de sciage entraînant dans leurs sillages toute une gamme de retombées économiques. Et actuellement 13 pour cent des emplois du secteur secondaire dans la région sont reliés à l'exploitation de la forêt.

La forêt estrienne

Les deux tiers de la superficie totale de la région administrative (5 845 km²) sont considérés comme du territoire forestier productif. Ces 5 963 km² de forêts sont recouverts à 85 pour cent de feuillus et appartiennent à des propriétaires privés dans une proportion de 92 pour cent.

De plus, la très forte demande pour du bois d'essence résineuse et la très mauvaise exploitation des boisés privés sont directement responsables d'une surexploitation des essences résineuses dans la région. Déjà, l'industrie des pâtes et papiers s'in-



quiète de l'approvisionnement pour ses usines de la région et les assurances que lui fournissent ou non les producteurs de bois pèsent lourdement dans la décision d'aller de l'avant dans le programme de modernisation qui, seul, peut assurer sa présence chez nous.

Pendant que les résineux sont exploités à environ 165 pour cent de leur capacité annuelle de coupe, les feuillus ne le sont même pas à 50 pour cent. Malgré cela, les scieries et les autres manufacturiers de bois de la région doivent importer leurs matières premières des forêts des états voisins de la Nouvelle-Angleterre parce que la qualité des feuillus de la région, le diamètre des arbres, par exemple, ne répond pas aux normes de l'industrie.

Cet état de choses n'aide évidemment pas la situation de l'emploi dans l'exploitation de la forêt des Cantons de l'Est. Au cours des 20 dernières années, le nombre d'emplois dans ce secteur, incluant les activités d'abattage, de camionnage, de mesurage, etc., est passé de près de 1 300 à moins de 800.

Les cinq zones forestières de la région, soit Disraeli, Lac-Mégantic, East Angus, La Guadeloupe et St-Gédéon accueillent aussi la plus grande partie des usines de transformation de bois de sorte que l'économie de ces zones est intimement reliée à l'industrie forestière. Elles représentent 61 pour cent de la superficie de l'Estrie, mais seulement 37 pour cent de la population y résidait en 1976.

Ainsi, malgré les 800 emplois reliés à l'exploitation même de la forêt, malgré les 106 usines de sciage et les quatre usines de pâtes et papiers employant près de 3 000 personnes qui gagnent annuellement 42 millions en salaires et qui ont un chiffre de vente excédant largement les \$200 millions, le chômage dans ces cinq zones est de 40 pour cent plus élevé que dans les autres secteurs des Cantons de l'Est.

Ceci s'explique en partie par la localisation des deux plus importants employeurs du secteur des pâtes et papiers qui sont situés à l'extérieur de ces zones. Les quatre usines de pâtes et papiers emploient 1 911 personnes contre 1 079 pour les 106 usines de sciage ou de transformation du bois. En outre, pendant que ces quatre usines versent \$33 millions en salaires à leurs employés, les 106 scieries et manufactures de produits de bois versent, elles, \$9 millions, en salaires.

Malgré tout, l'industrie forestière des Cantons de l'Est, en incluant celle des pâtes et papiers, n'en emploie pas moins 3 800 personnes et constitue à ce titre un des plus importants em-

ployeurs de la région. Quant à la proportion des chômeurs dans les cinq zones forestières, elle serait encore plus élevée sans doute si 53 pour cent des propriétaires de boisés n'étaient pas aussi des agriculteurs.

Des problèmes à régler

La mauvaise exploitation des boisés estriens a obligé les manufacturiers locaux à importer 50 pour cent de la matière ligneuse dont ils ont besoin, même dans le cas des feuillus que l'on trouve en abondance en Estrie, les utilisateurs de bois sont à la merci d'intérêts extérieurs à la région. Tout ceci fait que les usines de sciage par exemple fonctionnent de façon très saisonnière, n'opérant qu'à 46 pour cent de leur capacité.

Si, d'autre part, le fait d'importer du bois des États-Unis et de le retourner là-bas une fois ouvré constitue un apport économique de première importance, les usines qui réalisent ce type de commerce sont à la merci d'une éventuelle fermeture de la frontière américaine. Si une telle chose se produisait, 500 emplois disparaîtraient.

Faute d'approvisionnements adéquats, les industries de transformation du bois doivent donc demeurer à la fine pointe du progrès technologique et développer sans cesse de nouveaux produits et de nouveaux marchés si elles ne veulent pas disparaître. La survie et la bonne santé de l'industrie forestière dans les Cantons de l'Est dépend donc grandement de la qualité du bois et d'un approvisionnement garanti. Si elle continue à surexploiter la forêt résineuse comme elle le fait actuellement, et si elle ne peut améliorer la qualité des feuillus pour enrayer l'importation alors que cette essence n'est exploitée qu'à 50 pour cent, l'industrie forestière disparaîtra.

Mais tous les experts s'accordent à dire que la localisation des Cantons de l'Est et leur potentiel forestier placent cette région dans une excellente position... si elle parvient à redresser la situation des approvisionnements.

Pour cela, une seule solution, affirment encore experts gouvernementaux et privés: reboiser avec des essences satisfaisant aux exigences de l'industrie et aménager la forêt de façon intensive, tout ceci le plus rapidement possible.

C'est à ce niveau cependant que la structure particulière de la propriété des boisés estriens entre dans la danse.

Le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, une organisation membre de l'Union des producteurs agricoles du Québec affirme que la propriété de la forêt privée de la région se divise entre 8 700 propriétaires différents dont seulement 26 possèdent des boisés totalisant 2 000 acres ou plus.

En outre, plus de la moitié des propriétaires sont des agriculteurs pour qui l'exploitation de la forêt ne constitue qu'un revenu d'appoint, donc pour qui le rendement du boisé devient une question secondaire. Enfin, le syndicat estime que seulement 2 000 de 8 700 propriétaires mettent du bois sur le marché.

Ceci veut dire que, parce que l'exploitation de la forêt constitue l'intérêt principal d'un très petit nombre de propriétaires, la forêt estrienne se détériore rapidement au gré des besoins et des fantaisies de milliers de petits propriétaires, mettant ainsi en danger une industrie très importante pour toute la région et absolument capitale pour la majeure partie de son territoire.

Le gouvernement du Québec et le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie ont pris conscience de ceci depuis plusieurs années déjà et ont amorcé un programme de sensibilisation des propriétaires de boisés aux différentes techniques d'aménagement sylvicole.

Sous l'impulsion du syndicat, le premier groupement forestier de la région voyait le jour dans le secteur de La Patrie-Notre-Dame des Bois en 1973. Depuis ce moment, il a aidé à la mise sur pied de trois autres unités d'aménagement semblables et une cinquième serait sur le point de voir le jour.

En aménageant notre forêt, affirme le président Wells Coates du Syndicat des producteurs de bois, elle pourrait produire entre deux et trois fois plus qu'actuellement. Mais pour cela, il faudra que tous les propriétaires de boisés pratiquent l'aménagement sylvicole. Et ça, malheureusement, ce n'est pas pour tout de suite.

Ce message, M. Coates et d'autres comme lui le répètent inlassablement depuis une dizaine d'années, mais peu lui ont répondu. Sur les 6 000 km² de forêts qui recouvrent l'Estrie, seulement 50 000 acres étaient sous convention d'aménagement sylvicole et des travaux n'avaient été effectués que sur un peu plus de 3 000 acres.

Cette situation est d'autant plus regrettable que l'Estrie possède un territoire qui, sur le plan forestier, est le plus favorable au Québec à cause des conditions de sols et de climats qui y prévalent. Les zones de Disraeli et de Lac-Mégantic sont d'ailleurs considérées comme ayant le meilleur potentiel de toute la région.

L'avenir de l'industrie forestière dans les Cantons de l'Est est donc directement relié à la capacité des propriétaires de régénérer leurs boisés de façon à garantir aux usines de transfor-

mation des approvisionnements adéquats et répondant aux besoins particuliers des manufacturiers de produits de bois ainsi qu'à l'industrie des pâtes et papiers.

"C'est certain qu'on aura toujours des problèmes", a conclu M. Coates sur le sujet, "mais l'avenir de l'industrie forestière dans la région m'apparaît rose car la production de fibres de bois pour la construction, la transformation et l'énergie est capitale pour l'avenir du monde."

Du côté du bois transformé, les perspectives de développement sont particulièrement reliées à la croissance de l'industrie du bâtiment au Québec et à l'extérieur car une partie de plus en plus grande de ces produits trouve un débouché sur les marchés étrangers.

Les Distributions

LE-FORT

2211, Route 112, St-Césaire, Qué. J0L 1T0 - 514-469-2145

Bâtisses en acier

Modèle droit tel qu'illustré

Disponible en largeur de 30' à 120', longueur indéfinie.
Modèle en montre chez le distributeur pour la région de Sherbrooke:

LEO MORISSETTE & JEAN-LOUIS PAQUIN
5527, boul. Bourque, Rock Forest, Qué. J0B 2D0 (819) 864-9215 - 864-4278

PRIX POUR MODELE DE FERME A MUR PENCHE, GALVANISE

40' la. x 60' long. x 16' h. \$9 800.
40' la. x 80' long. x 16' h. \$12 953.
40' la. x 80' long. x 16' h. \$15 200.

PETIT GARAGE DOMICILIAIRE
15' x 24' x 10' h. \$2,950.
Toute couleur au choix
Portes de 8' x 7' 3' x 7' incluses

GARAGE POUR 2 VOITURES
24' x 24' x 10' h. \$4,395.
Toute couleur au choix
Portes 8' x 7' et 3' x 7' incluses
Taxe provinciale et transport en plus

Une nouvelle équipe "qui bouge" à votre service chez Paul Simoneau Inc.

PAUL SIMONEAU
propriétaire
et concessionnaire Massey-Ferguson depuis 25 ans

LEO SIMARD
gérant des ventes
20 ans d'expérience dans la vente de machinerie agricole et industrielle.

YVES VANDANDAIGUE
représentant-vendeur

GILLES GODBOUT
gérant de service

Nouveaux locaux de 18,800 pi.ca. Profitez de nos spéciaux d'automne

PRESSE A FOIN

Achetez et économisez maintenant chez votre concessionnaire Massey-Ferguson.

No 230 No 265 No 245 No 275 No 255 No 285
• 12 VITESSES MULTI-POUVOIR
• SORTIE D'HUILE DOUBLE
• POMPE A AUXILIAIRE • SERVO-DIRECTION

Massey Ferguson

PAUL SIMONEAU INC
1261 est, rue King, Sherbrooke - Tél: 563-4343

L'ENVELOPPE D'ARGENT BONI A DES MILLIERS DE \$ A GAGNER. UN CONCOURS

CHLT RADIO 63 en premier!

Participez au Concours L'ENVELOPPE BONI CHLT Radio 63
25, rue Bryant
Sherbrooke, Québec
J1J 3Z5

FACILE — Il suffit d'écouter CHLT Radio 63, et de noter le montant d'argent mentionné par l'animateur.

PAYANT — Du lundi au vendredi, entre 7h.00 et 17h.00 chaque jour, nous communiquerons avec une des personnes qui aura rempli le coupon de participation ci-joint.

Pour gagner, il faut répéter le montant exact dévoilé quelques minutes plus tôt par l'animateur de CHLT-Radio 63.

C'EST PAYANT D'ECOUTER

en premier!

COUPON DE PARTICIPATION

L'enveloppe BONI CHLT

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Tél. _____

GAUVIN ET ASSOCIÉS

LES PRODUCTIONS GONNELS
D'IMPRIMERIE
ET DE L'IMPRIMERIE INC.

VISEZ JUSTE!

Pour accroître le volume de vos ventes, adressez-vous directement à votre clientèle cible plutôt qu'à une population trop étendue.

C'est moins coûteux et plus efficace que toute autre forme de publicité.

Vous serez heureux de découvrir que nous vous offrons sous un même toit une gamme de services publicitaires.

906 est, rue Galt, Sherbrooke, Qué. J1G 1Y5
(819) 562-3803

Abattoir de \$4,7 millions ouvert à Princeville

PRINCEVILLE (DG) — C'est en présence du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, et des députés Jean-Guy Dubois et Jacques Baril qu'a été inauguré, hier après-midi, à Princeville, le nouvel abattoir de porcs, boeufs et veaux de la division des viandes de la Coopérative fédérée de Québec qui a coûté \$4,7 millions et qui procurera 80 nouveaux emplois au cours des huit prochains mois.

Le président de la Coopérative fédérée de Québec, M. Paul-Emile St-Pierre, a insisté sur le fait que le projet a été réalisé sans aucune subvention gouvernementale. La construction qui a débuté à l'automne 1979 vient s'ajouter à un ré-

seau déjà impressionnant d'établissements gérés par la division des viandes de la Coopérative fédérée. Le choix de Princeville comme site de ce nouvel abattoir n'est pas le fruit du hasard, de mentionner M. St-Pierre. En effet, c'est à

1915 que remonte la construction d'un premier abattoir coopératif dans cette municipalité. Il s'agissait alors de l'abattoir coopératif de Princeville, fondé par les cultivateurs des Bois-Francis qui désiraient jouer un rôle plus considérable dans la mise en marché de leurs animaux, tout en instaurant une saine concurrence dans l'achat du bétail. Lors de la fondation de la Coopérative fédérée en 1922, l'abattoir de Princeville constitua le point de départ du développement des activités bétail-viande.

Outre son abattoir de Princeville, le réseau de la Coopérative Fédérée est constitué de deux autres abattoirs situés à Vallée Jonction et au Bic, de centres de distribution à Québec et à Ville d'Anjou ainsi que d'un bureau de ventes à Toronto. Le chiffre d'affaires de cette division pour l'exercice 1978-1979 a été de \$152,7 millions et on prévoit qu'avec la nouvelle usine de Princeville ce chiffre accusera une forte augmentation dans les années à venir, de comment M. Paul-Emile St-Pierre.

passera de 225 à 300 d'ici à huit mois un outil leur permettant de travailler avec des méthodes plus fonctionnelles et plus efficaces, tout en améliorant leur bien-être personnel.

Le nouvel abattoir est construit sur un terrain d'une superficie de 500,000 pieds carrés, sur la rue St-Jean-Baptiste Nord, à Princeville. La capacité horaire d'abattage sera de 450 porcs, 30 boeufs et 220 veaux.

Offres de Consoltex acceptées

DRUMMONDVILLE (RJ) — C'est par un vote majoritaire de 83,5 pour cent que les 175 employés qui travaillent à l'usine que la firme Consoltex possède à Drummondville et qui sont membres de l'Union des employés de teinture affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques ont accepté en soirée, jeudi, les offres patronales pour le renouvellement de leur convention collective de travail.

La nouvelle entente d'une durée de deux ans fut conclue avec 17 nouvelles clauses normatives pour les employés de l'usine et 12 pour les employés de bureau.

Le nouveau contrat porte, pour l'année en cours, le plus bas salaire horaire des employés de l'usine à \$6,48 et le plus haut salaire à \$8,27 pour une moyenne horaire de salaire de \$6,92. L'an prochain, le plus bas salaire sera de \$7,13 et le plus

élevé, de \$8,92, pour une moyenne de \$7,57 l'heure. L'augmentation salariale de ces employés se chiffre à \$1,36 réparti sur deux ans, soit \$0,65 \$0,06 de bénéfices marginaux pour la première année, et de \$0,65 pour la deuxième année du contrat.

Quant aux employés de bureau, au nombre de 13, ils se sont vu octroyer une augmentation hebdomadaire de \$25 pour la première année et de \$25 pour l'an prochain. La moyenne des salaires des employés de bureau est donc de \$256,77

pour cette année et sera de \$281,77 l'an prochain. Quant à la semaine de travail, elle sera de 37,5 heures. Les 175 employés de la compagnie ont également obtenu de nouveaux avantages au chapitre des vacances.

Le président de la Coopérative fédérée a ajouté que, par l'addition de ce nouvel établissement situé dans les Bois-Francis, au centre de l'une des meilleures régions de production animale, la division des viandes de la Coopérative fédérée pourra répondre davantage au développement des approvisionnements de bétail dans la région des Bois-Francis, des Cantons de l'Est, de Drummondville, de St-Hyacinthe et même de la rive nord du St-Laurent.

LES NOUVEAUX MONDAINS
L'orchestre "Les Nouveaux Mondains" sur les lieux en soirée les jeu., ven., sam. et dimanches après-midi. De plus le dimanche après-midi: programme d'amateurs.
2155, ouest, rue Galt
Sherbrooke
Réservations: 565-0505

L'hiver attendu de pied ferme

THETFORD-MINES (PS) — Tout est prêt à la ville de Thetford-Mines pour attaquer M. Hiver qui vient de pointer son nez à l'horizon.

L'ingénieur de la ville, M. Yvan Faucher, a révélé que tout l'équipement nécessaire au déneigement et au ramassage de la neige était au point de sorte que la première bordée importante ne devrait pas causer

de désagréables moments aux automobilistes.

La ville compte quelque 68 milles de rues à débayer ainsi qu'une quinzaine de milles de trottoirs et 15 terrains de stationnement.

Une partie du grattage sera effectuée par la compagnie de Construction BSF dans les quartiers St-Maurice, Ste-Marthe, O'Meara, Mitchell et une partie de St-Noël pour environ 38 milles. Le reste du territoire sera à la charge de la ville, soit le centre-ville, Notre-Dame et une partie de St-Noël. En outre,

la ville est responsable de tout le ramassage de la neige.

Dans la dernière publication de son bulletin d'information, la ville explique les grands principes de ces opérations importantes. Lors de tempêtes, il s'agit de faire en sorte que la circulation se fasse le plus longtemps possible et, à cet effet, la priorité est accordée aux artères principales, aux zones de services communautaires, écoles et hôpitaux, aux rues étroites et, enfin, aux rues secondaires. L'objectif est de compléter le déblaiement des rues de la ville dans un délai n'excédant pas cinq heures de la fin de la tempête.

Le ramassage de la neige est une autre opération fort importante puisqu'elle a pour but de permettre une meilleure circulation dans les rues de la ville. C'est d'ailleurs cette étape qui grève la plus importante part du budget consacré à l'entretien des rues, l'hiver. Ainsi, pour des dépenses estimées à \$581,000 en 1981, l'enlèvement de la neige en retient \$300,000, le grattage des rues et trottoirs, \$150,000, le sablage, \$100,000, le dépotoir à neige, \$21,000, et le déneigement des stationnements, \$10,000.

Le succès de ces opérations est aussi conditionnel à la collaboration des contribuables. Ainsi, à compter d'aujourd'hui, il sera interdit de garer des véhicules aux abords des rues et dans les places publiques entre minuit et 7 heures. En outre, il est strictement défendu de mettre ou de souffler de la neige dans la rue. D'ailleurs, une surveillance spéciale sera apportée à cet effet dans le but de faire respecter cette obligation.

Un tout nouvel outil de développement...

DRUMMONDVILLE — C'est lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Drummondville qu'a été lancée la campagne de souscription visant à mettre sur pied une douzième Société de développement des entreprises québécoises (SODEQ).

La nouvelle SODEQ couvre la région de Drummondville et sera de ce fait appelée à supporter financièrement l'entrepreneuriat régional.

des SODEQ, une trentaine de jours sont mis à la disposition des initiateurs pour regrouper ce capital global.

En plus de faire profiter le souscripteur d'une série fort avantageuse de déductions fiscales, un investissement dans la SODEQ du Centre du Québec permet-

tra de supporter le développement de la petite et de la moyenne entreprise locale.

Le comité initiateur local a pensé une SODEQ à l'image de la région en établissant de sorte à permettre à Monsieur-tout-le-monde d'y souscrire. À titre d'exemple, un déboursé initial de \$350 est suffisant pour acheter \$1,000 d'actions à la SODEQ du Centre du Québec, la différence pouvant même être payée à raison \$130 dollars par année pendant cinq ans.

La SODEQ du Centre du Québec veut ainsi permettre à toute la population de s'impliquer au niveau de son développement industriel en plus de bénéficier d'un placement qui peut être récupéré à 100 pour cent par le biais de déductions fiscales.

Une année de redressement

VICTORIAVILLE (DG) — "Nous sommes finalement parvenus à redresser les finances de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Nous terminons notre dernier exercice financier avec un déficit de seulement \$106,000, ce qui représente une amélioration considérable sur les années antérieures alors que nous étions habitués à des déficits frisant le demi-million."

personnel à la gestion du centre hospitalier."

Comme autres caractéristiques, l'année a été marquée par une grande réflexion sur les orientations futures de centre hospitalier, des services spécialisés à la clientèle, l'affiliation universitaire, l'intégration de l'hôpital au milieu local et régional.

La directrice générale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, sœur Claire Perreault, a fait ces commentaires au cours de l'assemblée générale annuelle de l'établissement.

Au cours d'un entrevue qu'elle accordait à La Tribune, sœur Perreault a précisé que l'assainissement des finances a été réalisé grâce au succès du programme de redressement auquel tout le personnel a participé.

"Je pense que, sur la plan financier, nous sommes parvenus à réduire notre déficit mais l'austérité qui en a découlé nous a empêchés d'augmenter nos services. Le personnel a très bien collaboré au plan de redressement et, si 1978 avait été qualifié d'année de paix sociale, 1979 a été l'année de la consolidation de cette paix sociale et de la participation de tout le

SURPLUS DE MANUFACTURE

marimac DRAPERIES INC.
2516, KING OUEST, SHERBROOKE 566-1343

DOUILLETTE
En spécial
A partir de **27⁹⁸**

RIDEAUX BONNE FEMME
90 x 45 **13⁹⁸**
120 x 63 **20⁹⁸**
200 x 63 **31⁹⁸**
245 x 81 **44⁹⁸**
Autres grandeurs disponibles. Choix de 9 couleurs.

COUVRE-LIT
à partir de **\$5⁹⁸**
Tissus à draperies,
le mètre **98c**
à partir de

RIDEAUX A TETE PASSE-TRINGLE
et plusieurs rangs de fronces
A partir de **7⁹⁸**
48 x 24 la paire

GRAND SPECIAL
MURALES IMPORTEES DE L'INDE
\$9⁹⁸

VOILAGE POLYESTER TERGAL
50" x 84" à partir de **13⁹⁸**
100" x 84" à partir de **26⁹⁸**
150" x 84" à partir de **39⁹⁸**
Aussi disponible dans le 95"

VOUS EPARGNEZ TOUJOURS 20% à 50%

Nous manufacturons tous nos produits ici à Sherbrooke et nous sol- dons dans notre magasin tout ce qui est légèrement imparfait et les fins de lignes.

PLUSIEURS SPECIAUX NON-ANNONCES en magasin.

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau, y compris les toutes nouvelles teintes.

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI.



LES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS MAURICAINS INC. NOMINATION



M. Michel Houle
Les Equipements Industriels Mauricains Inc. situés au Cap-de-la-Madeleine, qui se spécialise dans la vente d'équipements d'entretien et de maintenance d'une part, hydraulique, pneumatique, fourniture industrielle et service de réparation d'autre part, ont le plaisir de vous annoncer la nomination de M. MICHEL HOULE au poste de représentant pour la région des Bois-Francis et des Cantons de l'Est. Vous pouvez contacter M. Houle au numéro de téléphone: 819-477-0332
numéro de Téléc: 05-837132.
58837

ATTENTION AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE



Flambant neuf FORD F800/79, moteur 370-4V, 5 vitesses 900-18500, 2 vitesses avec boîte pour animaux.



INTERNATIONAL 1972, série 2000 Cummins 250, 10 vitesses, 12.000-38.000



CHEVROLET 1973, série 90, Détroit diesel 318, Jacob brakes RTO 9513, 12.000-44.000 58954

LE CARREFOUR DU CAMION.
PINARD PINARD
(1974) INC.
DRUMMONDVILLE, QUE.
TEL.: (819) 478-4241

le coin au décorateur par Michel Corriveau

Style: **TUDOR** (bibliothèque) (sobre, massif, chaud)
LOUIS XV (table) (de classe, riche)

Moulure
massive, sculptée employée couramment dans la décoration des maisons de style "manoir anglais".

Bibliothèque
secrétaire. Très utile pour ranger la correspondance et pouvant être utilisé comme cabinet à boisson.

Portes
illustrant toute la finesse et la précision nécessaire à la réussite d'un placage de chêne.

Sculptures
à motif floral rehaussant le tablier de cette table de centre en chêne. Le style Louis XV s'inspire fréquemment de motifs floraux de ce genre.

Charles Quint intérieurs distingués

la décoration intérieure...
jeu de création et d'imagination à votre portée.

TAPIS, TAPISSERIE, SERVICE DE DECORATION, MEUBLES DE STYLE, PEINTURE, DRAPERIES

CHARLEQUIN INC
4351, boul. Bourque, Rock Forest, tél.: 567-7190

Si VOUS AVEZ DES PROBLEMES DE DECORATION, Écrivez-NOUS à: 4351 boul. Bourque, Rock Forest ou VENEZ NOUS RENCONTRER

La vie dans les Cantons



Au moins 25 personnes ont assisté à la levée de la pelletée de terre symbolique.

Première pelletée de terre

COOKSHIRE (GC) — C'est en présence de représentants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, du centre local de services communautaires Fleur de Lys, du député fédéral du comté et de la société Geoffroy Construction, que le président du Domaine de La Colline, de Cookshire, M. Paulo Dumas, a levé la pelletée de

terre officielle sur le site d'un complexe d'habitation de 21 unités pour personnes âgées.

Pour la réalisation du projet, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a consenti à garantir un prêt de \$561,000 consenti par la société d'assurance-vie Desjardins.

Selon M. Dumas, il s'agit d'une réalisation qui a de-

mandé de nombreuses heures de travail au cours des 18 derniers mois et qui jouera sûrement un rôle important dans le développement social de Cookshire.

M. Dumas a profité de l'occasion pour inviter les personnes âgées de la région, qui désireraient habiter un des appartements, à communiquer avec les re-

sponsables du centre local de services communautaires Fleur de Lys.

Une réunion publique aura lieu le 13 novembre, à 19 h. 30, au sous-sol de l'église de la paroisse St-Camille, à Cookshire, afin d'informer la population des avantages offerts par la construction du complexe.

L'ouverture du complexe a été fixée au 1er mars.



Mlle Danielle Duclos, fille de Mme Ida Duclos, de Coaticook, a épousé, à l'église de la paroisse St-Jean-L'Évangéliste de Coaticook, M. Michel Richard, fils de M. et de Mme Lionel Richard, de Coaticook.



M. et Mme Ubald Després, de Fleurimont, ont célébré récemment leur 50e anniversaire de mariage, en présence de leurs neuf enfants, de leurs 21 petits-enfants et de leur seul arrière-petit-enfant.



Ouverte le 8 septembre, la garderie Pop Soleil sera inaugurée, demain après-midi, par le maire de la ville de Richmond, M. André Lupien, en

présence des administrateurs des municipalités voisines et des parents des enfants qui y reçoivent les soins attentifs des monitrices.



Foi et amour...

Plus de 250 personnes ont assisté à la soirée des Amis de St-Benoît du Lac qui s'est tenue récemment à Sherbrooke sous le thème "l'éducation à la foi et à l'amour dans la famille".

Le conférencier invité était l'abbé Gérard Marier, de Nicolet.

La rencontre s'est déroulée sous la présidence de M. Marcel Simoneau, directeur général de la commission scolaire catholique de Sherbrooke.

Dominion en a des bonnes choses!

OFFRES SPECIALES EN DEBUT DE SEMAINE, LES LUNDI ET MARDI 3 et 4 NOVEMBRE SEULEMENT

BOEUF HACHE ORDINAIRE

PRIX SPECIAL

3⁰⁴ kg
1³⁸ lb

OEUF FRAIS

Canada Catégorie A Gros

PRIX SPECIAL .99 douz.

DENTIFRICE COLGATE

Ordinaire format 200 ml

1/2 PRIX

1.44

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES!
Prix en vigueur les lundi et mardi 3 et 4 novembre 1980 dans tous les Supermarchés Dominion (Centre d'achats Sherbrooke), 2209 ouest rue King, Sherbrooke et au Centre d'achats Rock Forest, 4857 boul. Bourque, Rock Forest.
Les Supermarchés Dominion Limitée

Dominion en a des bonnes choses!

Campagne présidentielle américaine: le ton l'emporte sur le contenu

par Marcel Lacharité (collaboration spéciale)

LOS ANGELES — La campagne présidentielle américaine vit ses dernières heures. Au début, la bataille s'annonçait sous des augures difficiles pour Jimmy Carter. Mais dès début septembre, le président avait presque rejoint Ronald Reagan dans les intentions de vote, récoltant les fruits d'un appel répété auprès de l'électorat démocrate traditionnel, qu'une présidence Reagan mettrait en péril le salaire minimum, Médicale et autres programmes sociaux acquis de longue suite.

Reagan courtisait assidument la classe ouvrière du nord-est et du mid-ouest, visitant entre autres, une aciérie de Pittsburgh et une industrie de fabrication automobile à Détroit. Reagan axait sa campagne sur le thème de l'économie. Mais Reagan avait ses moments difficiles, en particulier lorsqu'il déclarait alors même que George Bush était à Pékin, que le gouvernement américain devrait avoir des relations officielles avec Taiwan. Une sévère réplique du gouvernement de Pékin a suivi cet énoncé, forçant Reagan à se rétracter.

La candidature du tiers John Anderson, présageait des meilleurs résultats depuis Teddy Roosevelt en 1912. A un certain moment, Anderson a vu sa cote de popularité atteindre 25% dans les sondages d'opinion. Mais Anderson avait un pressant besoin de paraître présidentiable aux yeux de l'électorat. L'occasion rêvée par Anderson s'est présentée lors du débat télévisé du 18 septembre.

partie, il parut tendu, trop académique et surtout sans chaleur.

Fin septembre nous indiquait que l'écart était quelque peu accentué entre Reagan et Carter. C'est alors que Jimmy Carter a sorti ses gants de boxeur catégorie poids lourd. Ainsi, le 6 octobre, à Chicago, Jimmy Carter faisait la déclaration la plus controversée de la campagne électorale.

Jimmy Carter, consistant à identifier Ronald Reagan au danger de guerre ainsi que sa répétition qu'un vote Anderson est un vote perdu, commençait à faire ses effets. Sentant que le vent commençait à tourner en faveur de Carter, Ronald Reagan acceptait de participer à un débat à deux avec Jimmy Carter.

Ce débat du 28 octobre, s'il ne s'avère pas décisif, pourrait avoir donné un léger avantage à Ronald Reagan. Jimmy Carter s'est comporté comme un président, par son sérieux, ses réponses assez précises et documentées mais son visage laissait peu de place au sourire. Mais le problème pour Carter, c'est que Reagan, par ses répliques posées mais fermes, sur un ton dégagé et avec le sourire, aura peut-être rassuré plusieurs électeurs indécis sur le danger que représenterait le président Reagan.

Ce débat ne permit cependant pas à John Anderson d'atteindre son objectif, loin de là. Certes, Anderson démontra qu'il est un politicien articulé et expérimenté mais en contre-

"Votre vote, dit M. Carter, va déterminer si l'Amérique restera unie ou plutôt, si je perds l'élection, si les Américains pourraient être séparés des Blancs, des Juifs des Chrétiens, le Nord du Sud, le rural de l'urbain".

Ronald Reagan se permettait aussi quelques écarts de langage. Ainsi a-t-il déclaré que "La pollution est davantage causée par les arbres que par des éléments non-naturels".

Vers la mi-octobre, il apparut que la stratégie de

Une valeur sûre
POUR DÉFENDRE VOS DROITS
MARIE CHAREST



LE PASSÉ EST GARANT DE L'AVENIR
Au service du comté depuis 7 ans
Une femme qui a fait ses preuves
LE 17 NOVEMBRE ON VOTE GAGNANT POUR UN DÉPUTÉ COMPÉTENT DANS JOHNSON

Autorisé et payé par Daniel Gevry - 111 Ste Christine
Agent officiel de Marie Charest
GRANDE ASSEMBLÉE - 5 NOV. - 8:00
SALLE MUNICIPALE DE VALCOURT
MICHEL LE MOIGNAN, chef de l'U.N.
SERGE FONTAINE, député de Nicolet Yamaska

Billygate: le président peu coopératif?

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche a rejeté vendredi les allégations selon lesquelles le président Carter se serait montré "remarquablement peu coopératif" avec les enquêteurs du département de la Justice chargés de l'affaire Billy Carter.

Un communiqué de la Maison-Blanche affirme au contraire que "le président et ses assistants ont apporté leur totale coopération" au département de la Justice dans l'enquête sur les liens du frère de M. Carter avec le gouvernement libyen.

Selon des sources qui ont vu le rapport final — encore secret — préparé par le département de la Justice pour la commission sénatoriale d'enquête, le président aurait refusé à trois reprises de recevoir les enquêteurs. Le rapport critiquerait également l'avocat général (ministre de la Justice) Benjamin Civiletti et le conseiller du président pour les Affaires de sécurité Zbigniew Brzezinski.

Jeudi soir à son arrivée à Saginaw (Michigan) où il faisait campagne, le président Carter avait simplement déclaré: "Nous avons coopéré".

Les sources ont également révélé que le rapport ne pouvait être achevé sans la déposition du président. Elles ont ajouté qu'une procédure obligatoire n'était pas écartée. Cette procédure pourrait être une sommation à comparaître devant les enquêteurs, mais aucune décision n'aurait encore été prise.

De nombreux membres républicains du Congrès ont

Les côtés amusants de la campagne

WASHINGTON (AP) — Lorsque le représentant de l'Illinois Philip Crane annonça, dès le 2 août 1978, sa candidature à l'élection présidentielle du 4 novembre prochain, il expliqua qu'il avait retenu la leçon de Jimmy Carter en 1976: plus tôt on se présente, mieux ça vaut. Après lui, douze hommes politiques ont fait acte de candidature, les deux derniers étant tout simplement Ronald Reagan et Jimmy Carter.

Ce n'est là qu'un des multiples côtés humoristiques d'une campagne qui a constitué à bien d'autres égards un véritable marathon.

On a vu ainsi le président Carter se laisser prendre par l'ambiance enthousiaste d'une séance de poignées de mains à Philadelphie au point de serrer sans s'en rendre compte la patte d'un chien. Il faut avouer qu'avant lui, Gerald Ford avait serré la main d'un mannequin de cire dans un grand magasin.

Toujours à Philadelphie, une chaîne de télévision locale a diffusé un jour une interview exclusive du président en annonçant au préalable à ses téléspectateurs: "Du fait de cette émission spéciale, l'émission 'Dites la Vérité' ne sera pas diffusée ce soir".

D'autre part, les sondages dont sont bombardés les électeurs américains à quelques jours des élections ont amené certains à conduire les leurs d'une manière plus amusante que scientifique.

C'est ainsi qu'un boulanger de Saint Louis, Missouri, M. Fred Heimberger, a pu donner la prédiction suivante pour le 28 octobre, jour du débat Carter-Reagan: miche californienne Reagan 47,5 pour cent des ventes, pain aux cacahuètes Carter 46,5 pour cent et pain de seigle noir Anderson 5,8 pour cent.

demandé que toute la lumière soit faite sur cette

affaire avant les élections mardi prochain.

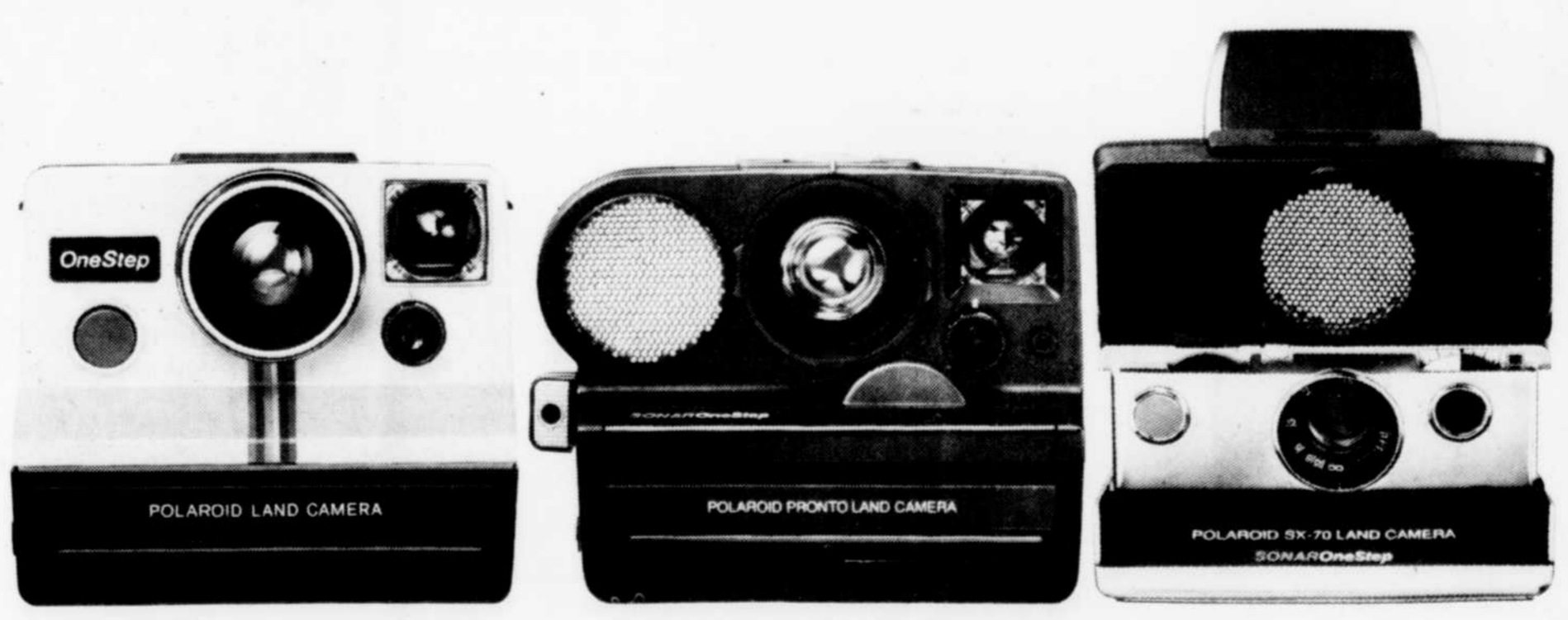
Le film couleurs au développement le plus rapide du monde est maintenant vendu au Canada.

Dès la première fraction de seconde, l'image prend forme, puis devient visible en 10 secondes environ. À peine quelques secondes de plus suffisent pour



animer la photo de couleurs vibrantes et lumineuses, d'une précision étonnante. Le nom de cette nouvelle merveille de Polaroid? Time-Zero Supercolor.

Pour appareils-photo Polaroid seulement.



Maintenant, vous savez sûrement ce que vous lui offrirez pour Noël!

(Ce nouveau film convient à tous les appareils-photo Polaroid SX-70, Pronto, et OneStep Land.)
Polaroid Corporation 1980. "Polaroid", "SX-70", "OneStep", "Pronto", "Time Zero" et "Supercolor"™

Sa plus violente sortie depuis son entrée en fonctions

Radjai s'attaque aux Etats-Unis

TEHERAN (AFP-AP) — Le premier ministre iranien, M. Mohammad Ali Radjai, s'est livré vendredi, deux jours avant le débat public du majlis (parlement) sur les otages, à l'une de ses plus violentes attaques publiques contre les Etats-Unis depuis son entrée en fonctions voici deux mois.

"Notre peuple a compris que l'Amérique est notre plus grand ennemi", a affirmé M. Radjai devant plusieurs dizaines de mil-

liers de personnes réunies à l'Université de Téhéran pour la grande prière hebdomadaire. Le premier ministre a qualifié les Etats-Unis de "grand Satan", une expression à laquelle aucun dirigeant iranien n'avait recouru en public depuis plusieurs semaines.

M. Radjai a évoqué la prise d'otages, mais sans faire aucune allusion à un règlement possible de l'affaire. Grâce à elle, a-t-il estimé, "le monde entier a compris que l'ambassade américaine n'était pas une ambassade mais un nid d'espions".

Les observateurs à Téhéran voient deux significations possibles dans les discours de M. Radjai et les manifestations de mardi, amorçant une nouvelle mobilisation populaire: ou bien il s'agit de renouer à un règlement prochain de l'affaire des otages, ou alors il s'agit plus vraisemblablement de préparer l'opinion publique à une libération, en écartant l'idée que le départ des otages entraînerait une réconciliation avec "le grand Satan".

Les observateurs remarquent que dans son discours, M. Radjai a bel et bien évoqué, bien que sur un ton agressif, deux des

termes d'un possible règlement: "Nous obligerons les Etats-Unis à nous délivrer les pièces détachées militaires que nous avons déjà payées", a-t-il déclaré, avant d'ajouter: "Nous n'échangerons pas notre liberté et notre indépendance pour toutes les richesses du chah".

Plusieurs dirigeants iraniens considèrent en effet comme faisant partie des avoirs bloqués aux Etats-Unis, les quelque \$400 millions de pièces d'armement payées par l'Iran et qui n'ont pas été livrées en raison de la prise d'otages.

De son côté, Radio-Téhéran a annoncé vendredi qu'une "méthode juste pour la libération des otages" a été mise au point, qui devrait permettre de "mettre à nu la longue histoire criminelle des Etats-Unis".

Justifiant semble-t-il devant les Iraniens une éventuelle libération, la radio a ajouté dans un commentaire: "La libération des otages espions ne doit pas être interprétée comme un acte injuste puisqu'ils ont eu un an de punition sous le contrôle populaire. La libération n'est pas un acte lâche si l'objectif de la libération est de mettre en procès les tyranniques Etats-Unis pour leurs méfaits contre l'Iran au cours des 30 dernières années".

A Washington, un porte-parole du groupe de travail formé au département d'Etat pour suivre les événements iraniens s'est déclara-

ré informé des dernières déclarations mais, a-t-il dit, "les actions parlent plus fort que les mots". M. George Havens a ajouté que les Etats-Unis espéraient qu'une décision favorable aux otages allait être prise dimanche au majlis.

Sur le plan militaire, un communiqué irakien diffu-

sé vendredi affirme que les forces irakiennes ont "terminé l'encercllement" d'Abadan mercredi dernier, et que des installations pétrolières ont été incendiées à Khosrowabad, ville située à 32 kilomètres au sud d'Abadan le long de la rive du Chatt et Arab et qui apparaît pour la première fois dans les communiqués militaires.



Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1^{er} est, rue Notre-Dame, suite 9 200, Montréal, Québec H2Y 1B6

NOM DU REQUERANT: Comité Sherbrooke BELLEY, Louise

NATURE DE LA DEMANDE: ENDOIT D'EXPLOITATION 1 épicerie 501, Union SHERBROOKE

Comité Mégantic-Compton INKEL, Richard Augmentation capacité ST-ISIDORE D'AUCKLAND (s.d.) et autorisation dans dans bar existant

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

37265

Les otages voteront

TEHERAN (AFP) — Les cinquante-deux otages de Téhéran pourront participer aux élections présidentielles américaines du 4 novembre, a affirmé vendredi à Téhéran, un porte-parole des étudiants islamiques.

Le porte-parole n'a cependant pas précisé dans quelles conditions les otages pourront accomplir leur devoir électoral.

La résistance à Khomeiny s'étend

MILAN (AP) — La résistance armée contre le régime de l'ayatollah Khomeiny s'étend à plusieurs villes iraniennes, a assuré M. Chapour Bakhtiar, l'ancien premier ministre iranien, dans une interview publiée vendredi par le journal de Milan Occhio.

Soulignant qu'il soutient les soldats iraniens contre les envahisseurs irakiens, il a cependant révélé qu'il est en contact avec les dirigeants irakiens "parce que je suis prêt à m'allier avec le diable pour sauver l'Iran et neutraliser Khomeiny".

TOILETTES SUR ROULETTES

- Appareils divers pour colostomie, hernie, mastectomie
- Supports dorsaux et cervicaux • Chaises roulantes
- Cannes • béquilles • bas élastiques • etc.

Ajustement par personnel qualifié.

Service Orthopédique Sherbrooke
FERNAND GROLEAU 569-9251
46654 610 est, rue King, Sherbrooke



Stran

le bâtiment d'aujourd'hui



Nous pouvons vous construire un bâtiment Stran... à coût inférieur pour une qualité supérieure pour commerce de détail, entrepôt ou industrie de 100 m² à 10,000 m².

Eugène Marcoux vous invite à vous informer sur la nouvelle méthode de construction Stran.

Eugène Marcoux Inc.

établi depuis plus de 30 ans.
1325, rue Coucineau, suite 1
Sherbrooke, 569-9095

Stran Steel. Une division de Westeel Rosco Ltd

EQUIPEMENT AGRICOLE

COTE

EVACUAIR BREVETE CANADA, ETATS-UNIS

ENFIN UN SYSTEME D'EVACUATION SOUTERRAIN EFFICACE

FABRICATION DE MACHINES AGRICOLES

- EVACUATEUR
- SILOS
- EPANDUEUR A FUMIER LIQUIDE

St-Félix de Kingsey, cté Drummond - JOB 2T0

CONCESSIONNAIRES REGION CANTONS DE L'EST

S.C.A. de Sherbrooke: 1080 rue Galt est, Sherbrooke, J1G 1Y5	819-563-2266
Agropur de Granby (coop): C.P. 219, Granby, J2G 7G2	514-375-1991
Michel Simard: 155 rue Simard, St-François-Xavier de Brompton, JOB 2V0	819-845-2640
Machinerie Benoit & Frère Inc.: Notre-Dame-du-Bon-Conseil, JOC 1A0	819-336-2130
André Girouard & Fils Inc.: 650 Boul. Industriel, Victoriaville, G6P 6R9	819-758-0643
S.C.A. Lac-Mégantic: 3333 rue d'Orsennens, Lac-Mégantic, G6D 2R3	819-583-4444

pour votre plaisir...

Prix réduits jusqu'au 8 novembre



JACQUELINE SUSANN
Yargo
par l'auteur de « Love Machine »
13.95 11.95



MICHEL TREMBLAY
Thérèse et Pierrette
à l'École des Saints-Anges
Suite de
« La grosse femme d'à côté est enceinte »
12.95 10.95



NANCY FRIDAY
Ma mère, mon miroir
14.95 11.95

Carrefour de l'Estrie Sherbrooke
Hull
Laval-Duvernay
Montréal
Ottawa
Trois-Rivières

LIBRAIRIE DUSSAULT

TRANSFORMEZ VOTRE FOYER en une source plus efficace de chaleur \$398. avec Econo I pour seulement

maloina possède la plus grande sélection de poêles et de fournaises à air chaud ou à eau chaude, aussi accessoires et installations.



Les spécialistes du chauffage au bois...
maloina Inc.

Venez voir la toute nouvelle, incroyablement nouvelle "JET STREAM" en opération.

6, rue Queen

LENOXVILLE - 563-3585

Participez au concours "disco-gâteaux" de Vachon

et courez la chance de gagner une disco-mobile ou un magnifique combiné radio AM/FM-magnétophone à cassette!



Ca c'est du gâteau!

PREMIER PRIX

Une magnifique disco-mobile, création du Centre audiovisuel **Marvel**. Tout ce qu'il faut pour organiser tes propres soirées disco et épater tes amis.

30 DEUXIEMES PRIX

Un appareil bien à toi, pour écouter la musique préférée ou que tu sois! 30 combinés radio AM/FM-magnétophone à cassette de marque **SONY**.

C'est facile de participer:

- Inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone sur le bon de participation ci-dessous ou sur une feuille de papier.
- Joindre à son envoi deux preuves d'achat de boîtes familiales de gâteaux Vachon ou leur fac-similé portant le mot "Vachon".
- Poster son enveloppe à: Promo Vision Communications Ltée, Case postale 941, succ. B, Montréal, P.Q. H3B 3K5.
- Le concours commence le samedi 4 octobre 1980 pour se terminer le samedi 15 novembre 1980.
- Dates des tirages: le samedi 15 novembre pour le premier prix, les samedis 11, 18 et 25 octobre ainsi que les 1^{er}, 8 et 15 novembre pour le deuxième prix, à raison de 5 appareils par semaine.

Un petit Vachon ça fait tellement plaisir!



En collaboration avec: **CJMS**, **85 CKVL**, **ckgm**, **Journal Montréal**

Bon de participation Concours "disco-gâteaux" de Vachon

Num: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Tel: _____